

Togo : Quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, demande de dérogations pour l'inobservation de critères de réalisation et demande d'augmentation de l'accès aux ressources de l'institution — Rapport des services du FMI; Déclaration des services du FMI; Communiqué de presse sur les délibérations du Conseil d'administration; et Déclaration de l'Administrateur pour le Togo

Dans le cadre de la quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, demande de dérogations pour l'inobservation de critères de réalisation et demande d'augmentation de l'accès aux ressources de l'institution, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI relatif à la quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, demande de dérogations pour l'inobservation de critères de réalisation et demande d'augmentation de l'accès aux ressources de l'institution établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 15 avril 2010 avec les autorités togolaises sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 10 juin 2010. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement aux points de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Une déclaration des services du FMI en date du 25 juin 2010, mettant à jour les informations sur l'évolution économique récente.
- Un communiqué de presse résumant les avis du Conseil d'administration formulés à la réunion du 25 juin 2010 lors des délibérations sur le rapport des services du FMI qui concluait l'examen de la demande et/ou de la revue.
- Une déclaration de l'Administrateur pour le Togo.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément :

Lettre d'intention adressée au FMI par les autorités togolaises*

*Figure également dans le rapport des services du FMI

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations sensibles.

Ces documents peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars EU l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

TOGO

Quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, demande de dérogations pour l'inobservation de critères de réalisation et demande d'augmentation de l'accès aux ressources de l'institution

Rapport établi par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Michael Atingi Ego et Thomas Dorsey

10 juin 2010

Accord FEC :	L'accord triennal en faveur du Togo au titre de la FEC a été approuvé en avril 2008, pour un montant de 66,06 millions de DTS (90 % de la quote-part). Une augmentation de 18,35 millions de DTS (25 % de la quote-part) de l'accès du pays aux ressources du FMI a été approuvée en septembre 2008. Le point de décision de l'initiative PPTE a été atteint en novembre 2008. Le Togo pourrait remplir les conditions requises pour atteindre le point d'achèvement de cette initiative dès la fin de 2010.
Mission :	M. Mills (chef de mission), Mme Ocampos, M. David (tous du Département Afrique), Mme Gicquel (Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation) et M. Sarr (Représentant résident).
Entretiens :	Lomé, 31 mars–15 avril 2010. La mission a rencontré le Président de la République, M. Gnassingbé, le Premier Ministre, M. Houngbo, le Ministre de l'Économie et des finances, M. Ayassor, le Ministre de la Coopération, du développement et de l'aménagement du territoire, M. Bawara, et d'autres hauts fonctionnaires. Elle a aussi rencontré des parlementaires ainsi que des représentants de la société civile, des syndicats, des bailleurs de fonds, du secteur privé et des médias.
Revue du programme :	La mise en œuvre du programme est, dans l'ensemble, restée sur les rails en dépit de la récession mondiale et de certains dérapages. Pour la première fois, dans le cadre de ce programme, les autorités sollicitent des dérogations pour l'inobservation de deux critères de réalisation budgétaires pour la fin décembre et d'un critère de réalisation permanent relatif à la dette extérieure non concessionnelle. Elles sollicitent aussi une augmentation d'un montant équivalant à 11 millions de DTS (15 % de la quote-part) de l'accès aux ressources du FMI pour leur permettre de combler un écart de financement résiduel pour 2010. Les autorités sont en train de prendre de solides mesures correctives. Les progrès accomplis en ce qui concerne les repères structurels ont été, dans l'ensemble, satisfaisants. Les services du FMI appuient les dérogations aux critères de réalisation non respectés ainsi que l'augmentation du montant accessible et ils recommandent l'achèvement de la revue.

Table des matières

Résumé analytique	5
I. Évolution économique récente et résultats du programme.....	6
A. La croissance est en deçà de son potentiel après la récession mondiale.....	6
B. La politique économique maintient globalement son cap malgré des dérapages	6
C. Les réformes structurelles avancent de manière satisfaisante, mais des problèmes demeurent.....	11
II. Perspectives et politiques pour 2010.....	12
A. La croissance reste modeste malgré les mesures budgétaires.....	12
B. La politique budgétaire garde une orientation anticyclique en 2010	12
C. Les réformes structurelles sont en voie de réalisation.....	14
D. Les risques du programme justifient un suivi renforcé.....	17
E. Le pays est en bonne voie pour atteindre le point d'achèvement PPTE	18
III. Évaluation par les services du FMI.....	18
Encadrés	
1. Amélioration du niveau de l'investissement public au Togo.....	10
2. La mise en œuvre de la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs est bien avancée	16
Graphiques	
1. Évolution macroéconomique récente.....	8
2. Effets négatifs modérés d'une conjoncture extérieure défavorable.....	9
3. UEMOA et Togo : Dépenses en capital (en pourcentage du PIB).....	10
4. Togo : Investissement public prévu et effectué, 2007–10.....	10
Tableaux	
1. Indicateurs économiques et financiers, 2008–11	20
2. Balance des paiements, 2008–11	21
3. Opérations financières de l'État, 2008–11	22
4. Situation monétaire, 2008–11	24
5. Calendrier de décaissement effectif et proposé pour l'accord FEC, 2008–11.....	25
6. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2009-20.....	26
7. Déclencheurs du point d'achèvement flottant de l'initiative PPTE	27

Appendice I. Lettre d'intention.....	28
Tableau 1 Réperes de performance quantitatifs, 2009/10.....	42
Tableau 2 Conditionnalité structurelle pour 2009.....	43
Tableau 3 Conditionnalité structurelle pour 2010.....	44
 Appendice II. Analyse de viabilité de la dette des pays a faible revenu.....	 45
 Appendice III. Plan d'action conjoint dans le cadre de la collaboration Banque –FMI	 59

ACRONYMES

AVD	Analyse de viabilité de la dette
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIA-Togo	Banque internationale pour l'Afrique au Togo
BTCI	Banque togolaise pour le commerce et l'industrie
CEB	Communauté électrique du Bénin
CEET	Compagnie énergie électrique du Togo
CNADI	Commission nationale d'apurement de la dette intérieure
CRT	Caisse de retraite du Togo
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
wDTS	Droits de tirage spéciaux
FEC	Facilité élargie de crédit
IADM	Initiative d'allégement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
OTP	Office togolais des phosphates
PIP	Programme d'investissement public
PPTE	Pays pauvres très endettés
SFP	Statistiques de finances publiques
SIGFIP	Système intégré de gestion des finances publiques
SNPT	Société nouvelle des phosphates du Togo
SOTOCO	Société togolaise de coton
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UTB	Union togolaise de banque
VAN	Valeur actualisée nette

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La situation macroéconomique du Togo reste difficile malgré de légères améliorations. La croissance économique devrait se situer aux alentours de 3 % en 2009 et 2010, soit un peu mieux qu'en 2008. Toutefois, les effets persistants de la récession mondiale ont maintenu le taux de croissance en deçà de son niveau potentiel estimé de 4 % et retardé la reprise après la longue crise intérieure que le pays a connue. La récession mondiale a aussi intensifié les pressions pesant sur la balance des paiements, avec un déficit des transactions courantes atteignant 7 à 7½ % du PIB en 2009 et 2010. L'inflation est retombée aux alentours de 2 %, niveau auquel elle devrait se maintenir.

La mise en œuvre du programme a été dans l'ensemble satisfaisante en dépit des répercussions de la récession mondiale, mais de récents dérapages rendent nécessaire l'application de mesures correctives. Pour la première fois dans le cadre de ce programme, des dérogations sont sollicitées pour l'inobservation de critères de réalisation relatifs au solde budgétaire et au financement intérieur pour la fin décembre ainsi que du critère de réalisation permanent concernant la dette extérieure non concessionnelle. Les mesures correctives qui justifient l'octroi de ces dérogations incluent un ajustement du cadre budgétaire en 2010, l'annulation de l'emprunt extérieur, un suivi plus rapproché de l'exécution du budget et un renforcement de la gestion de la dette. Les réformes structurelles prévues dans le programme avancent aussi de façon satisfaisante : la restructuration des banques se déroule comme prévu, l'apurement des arriérés intérieurs a bien progressé et une stratégie de réforme a été adoptée pour le secteur des phosphates, bien qu'avec un certain retard.

Étant donné la situation macroéconomique, l'orientation de la politique budgétaire en 2010 reste anticyclique dans le cadre du programme, ce qui crée des besoins de financement exceptionnels. Les investissements financés sur ressources intérieures resteront élevés, ce qui permet aussi d'agir sur les séquelles de la longue crise intérieure, et le déficit global (hors dons) atteindra 5,4 % du PIB (contre 4,4 % en 2009 et 2,3 % en 2008). Malgré le relèvement des objectifs en matière de recettes et la discipline des plans de dépenses, les autorités doivent faire face à un écart résiduel de financement d'environ 1 % du PIB. En dehors du concours exceptionnel qu'elles ont obtenu de la Banque mondiale, elles ont demandé une aide exceptionnelle supplémentaire à l'Union européenne et sollicitent une augmentation de 11 millions de DTS (15 % de la quote-part) de l'accès aux ressources au titre de la FEC pour combler l'écart restant.

Les services du FMI appuient les demandes de dérogations et d'augmentation de l'accès aux ressources de l'institution formulées par les autorités et ils recommandent l'achèvement de la quatrième revue, sur la base des résultats obtenus par le Togo sur son programme depuis 2008 et des mesures qu'il s'est engagé à prendre.

I. ÉVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE ET RESULTATS DU PROGRAMME

A. La croissance est en deçà de son potentiel après la récession mondiale

1. **Avec un taux de 3 %, la croissance a été faible en 2009 car les mesures budgétaires anticycliques n'ont que partiellement compensé les effets persistants de la récession mondiale** (graphiques 1 et 2). Elle n'a ainsi pas atteint les 4 % initialement envisagés dans le programme, ce qui a conduit à un relâchement très sensible de l'orientation budgétaire. Bien que la croissance ait légèrement progressé en 2009 par rapport à 2008 (quand les dégâts causés par les inondations et la flambée des prix mondiaux ont pesé sur la production), cette progression a tenu en grande partie à l'abondance des récoltes alimentaires résultant de conditions météorologiques favorables et de subventions aux intrants. Le Togo a également réussi à mieux maîtriser plusieurs contraintes héritées de 15 années de crise sociale et politique qui pesaient sur la croissance, ce qui explique aussi les résultats de 2009. Les investissements publics ont atteint près de 6 % du PIB (encadré 1), niveau qu'ils n'avaient pas atteint depuis 20 ans, et le processus d'apurement des arriérés intérieurs a été engagé (encadré 2). Les réformes concernant la gouvernance budgétaire, la restructuration des banques et les entreprises publiques ont avancé (tableau 1 du texte).

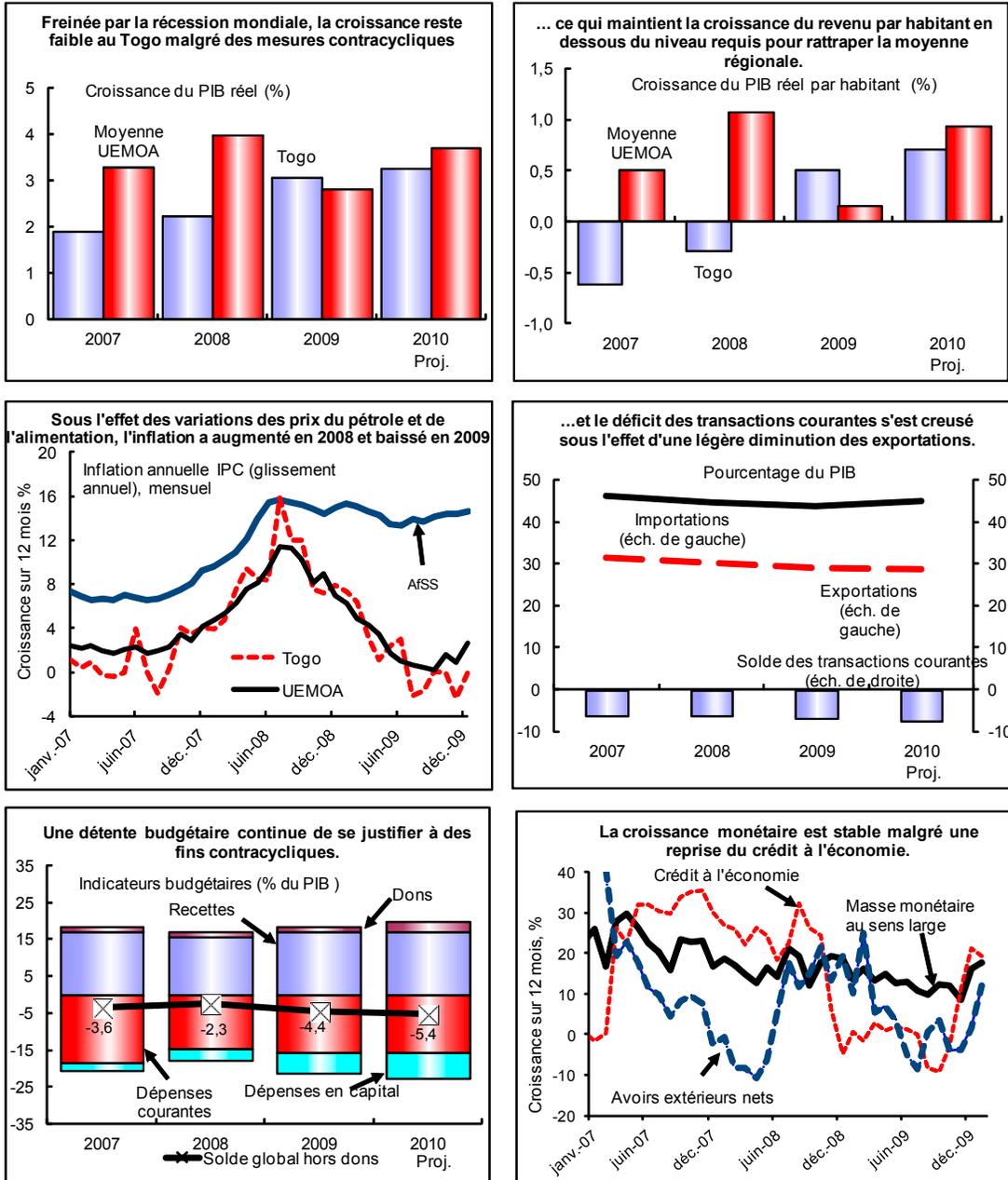
2. **Du fait de la persistance des effets de la récession mondiale, le Togo voit s'intensifier les pressions sur sa balance des paiements, ce qui aggrave les problèmes durables rencontrés pendant la mise en œuvre du programme.** Le ralentissement de l'activité mondiale a eu des effets bien perceptibles, quoique limités, sur les exportations et les envois de fonds qui ont diminué en 2009 au lieu de remonter comme prévu, tandis que l'IDE a également reculé. Avec une conjoncture extérieure maussade et une demande d'importations soutenue par la politique budgétaire, le déficit des transactions courantes a été élevé puisqu'il s'est situé aux alentours de 7 % du PIB en 2009 (tableaux 1 et 2; graphiques 1 et 2).

B. La politique économique maintient globalement son cap malgré des dérapages

3. **Les finances publiques ont continué de se renforcer en 2009 en dépit d'une orientation anticyclique et de légers dérapages.** Avec un déficit global de 4,4 % du PIB (tableau 3), la politique budgétaire a visé en 2009 à stimuler l'activité pour des raisons sociales et anticycliques et pour répondre aux besoins d'après-crise dans le domaine notamment des infrastructures publiques. Les dérapages enregistrés dans l'exécution du budget ont fait que les critères de réalisation concernant le solde budgétaire et le financement intérieur fixés pour la fin de 2009 n'ont pas été observés, l'écart enregistré représentant, respectivement, 0,2 % et 0,7 % du PIB. Les recettes globales ont été inférieures de 0,2 % du PIB au niveau escompté, les recettes non fiscales exceptionnelles attendues ne s'étant pas concrétisées (lettre d'intention, § 11). Les autorités n'ont pas

réduit les dépenses comme il avait été prévu de le faire en cas d'insuffisance des recettes du fait que l'écart par rapport aux prévisions n'a été observé qu'en décembre et que la marge de manœuvre était limitée en raison de dépenses de personnel inattendues, liées aux secteurs sociaux et à la sécurité pour l'élection présidentielle (lettre d'intention § 12). En conséquence, le solde budgétaire a excédé l'objectif qui lui avait été assigné, ce qui, joint à l'apurement des arriérés de paiement intérieurs validés (encadré 2) et au service de la dette intérieure plus importants qu'attendu,¹ s'est aussi traduit par un dépassement du plafond de financement intérieur. Les indicateurs de la viabilité de la dette ne se sont pourtant pas détériorés malgré l'assouplissement de la politique budgétaire (voir l'analyse de viabilité de la dette).

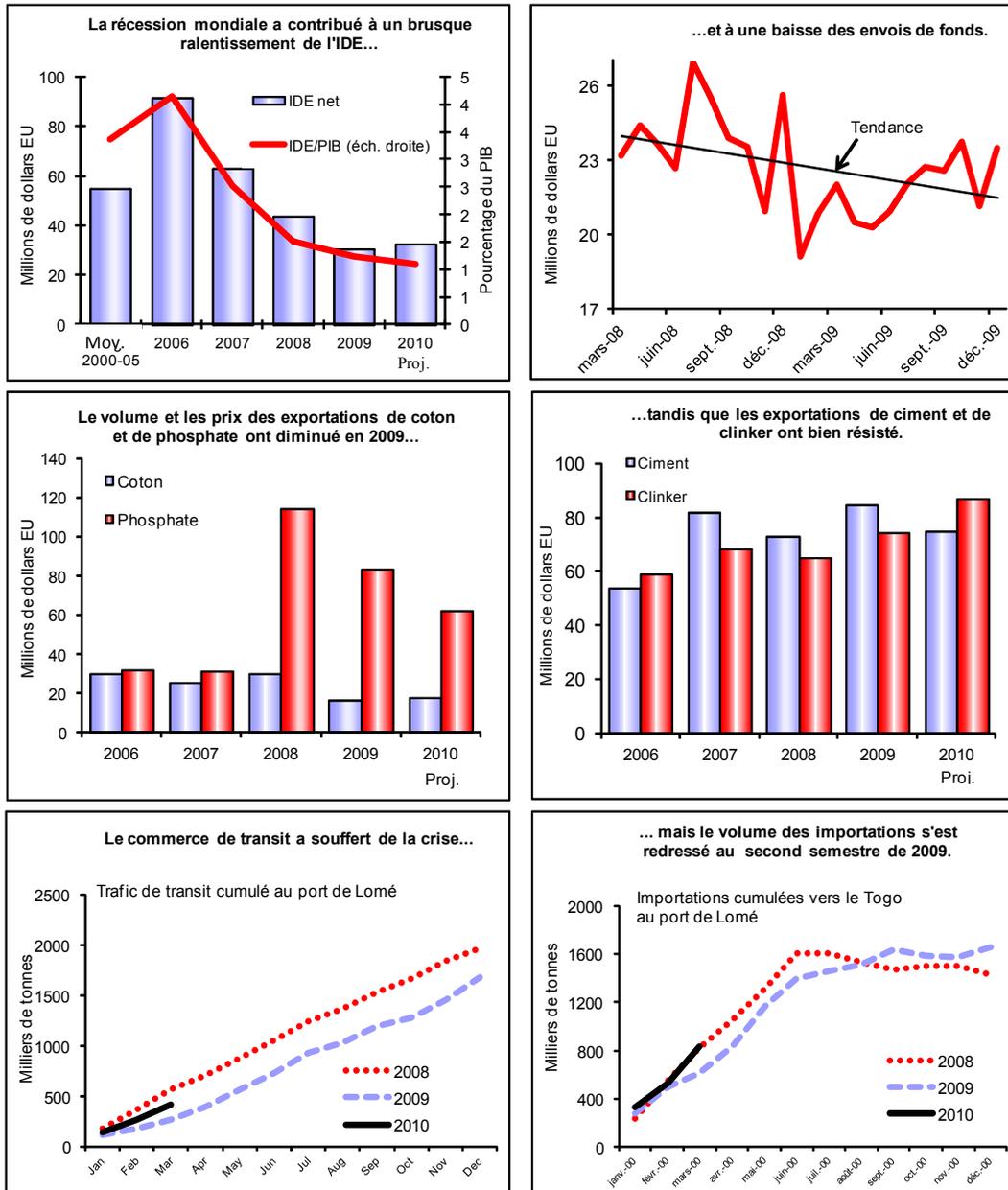
¹ Le fait que le service de la dette a été plus important que prévu tient en grande partie aux insuffisances du système de suivi de la dette, surtout dans le cas de la dette intérieure.

Graphique 1. Togo: évolution macroéconomique récente¹

Source: autorités togolaises et estimations et projections des services du FMI.

¹ Estimations pour 2009 et projections pour 2010.

Graphique 2. Togo: Effets négatifs modérés d'une conjoncture extérieure défavorable



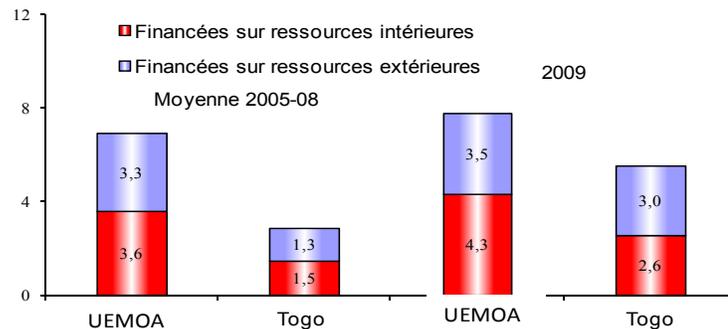
Source: Autorités togolaises et estimations et projections des services du FMI.

Encadré 1. Amélioration du niveau de l'investissement public au Togo

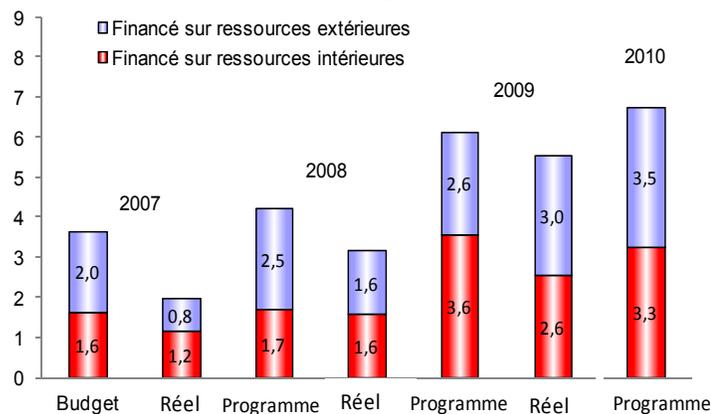
Le niveau de l'investissement public a été très faible au Togo pendant la longue crise intérieure que le pays a connue (graphique 3). Après la reprise de contact des autorités nationales avec la communauté des bailleurs de fonds, l'insuffisance des capacités administratives a entravé d'ambitieux plans d'investissement et conduit à de faibles taux d'exécution. Les autorités togolaises ont commencé à s'attaquer à ce problème en 2008 et amélioré la planification et l'exécution des projets notamment en accélérant les étapes de la chaîne des dépenses publiques.

De ce fait, l'investissement public total a considérablement augmenté en 2009 par rapport aux années précédentes. Le niveau d'investissement financé tant sur ressources propres que sur ressources extérieures a notablement progressé, avec une nette amélioration du taux d'exécution du second, surtout (graphique 4 ci-dessous). L'investissement public devrait augmenter et atteindre près de 7 % du PIB en 2010.

Graphique 3. UEMOA et Togo: dépenses en capital (en pourcentage du PIB)



Graphique 4. Togo: Investissement public, prévu et effectif, 2007-2010 (en pourcentage du PIB)



Source: autorités togolaises et estimations des services du FMI.

4. **L'évolution de la situation monétaire a été favorable avec un accroissement plus important qu'attendu des dépôts et du crédit à l'économie** (tableau 4). Cette amélioration a été liée à l'assainissement du secteur bancaire et à la plus grande confiance dans le système financier qui en est résultée. L'allocation de DTS a contribué à un accroissement des avoirs extérieurs bruts. L'inflation mesurée par l'IPC a néanmoins fortement diminué puisqu'elle est tombée à 2 % en 2009, sous l'effet principalement de l'évolution des prix mondiaux.

5. **En février 2010, les autorités ont contracté un crédit auprès d'un fournisseur extérieur qui a conduit à l'inobservation du critère de réalisation permanent concernant la dette extérieure non concessionnelle.** Sans connaître les implications de son financement pour le programme, elles ont contracté un emprunt de 32 millions de dollars EU (1 % du PIB) sur 3 ans et demi pour moderniser le système national de télédiffusion qui, selon elles, doit être remis en état sans délai pour éviter une panne. Elles ont, par la suite, admis que ce financement était incompatible avec leur stratégie d'endettement et qu'il compliquerait leurs relations avec les créanciers extérieurs, surtout au moment où elles cherchent à obtenir un allègement notable de la dette nationale.

6. **Les autorités ont signé un accord avec le fournisseur pour annuler les billets à ordre à l'origine de l'inobservation du critère de réalisation concernant la dette extérieure.** Les mesures nécessaires pour appliquer cet accord, y compris la restitution des billets à ordre, seront mises en œuvre sous peu. Les autorités ont aussi commencé à renforcer encore les systèmes de gestion et de suivi de la dette (lettre d'intention, § 34). Les services du FMI estiment que l'annulation du financement (une fois que toutes les conditions de l'accord auront été remplies) constitue une mesure corrective suffisante pour justifier l'octroi de la dérogation. Les autorités ont, en outre, annulé le projet et elles vont procéder à la remise en état et à la modernisation du système de télédiffusion en collaboration avec les partenaires en développement.

C. Les réformes structurelles avancent de manière satisfaisante, mais des problèmes demeurent

7. **Les réformes structurelles visant à renforcer la gouvernance budgétaire et à créer des conditions favorables à la croissance ont continué de progresser de manière satisfaisante.** En ce qui concerne les repères structurels jusqu'à la fin mars 2010, les autorités ont entrepris, en temps voulu, les travaux préparatoires pour la privatisation des banques, respecté le nouveau calendrier pour la création d'un mécanisme pour le recouvrement des prêts improductifs, adopté, bien qu'avec un certain retard, une stratégie pour la réforme du secteur des phosphates et apuré la plupart des arriérés intérieurs, ce qui constitue un résultat remarquable en dépit du retard enregistré par rapport à l'ambitieux repère structurel fixé pour la fin mars (tableau 1 du texte et paragraphes 16 à 18 et tableau 2 de la lettre d'intention).

Tableau texte 1. Togo: État d'avancement des réformes structurelles à fin 2009

Mesures	Type	Date	Avancement
Gouvernance budgétaire			
Réduire les exonérations fiscales et douanières et renforcer le contrôle fiscal et douanier, y compris dans la zone franche pour l'exportation.	Repère	Juin 2009	Réalisé
Rendre opérationnelle la nouvelle structure du Trésor conformément aux directives de l'UEMOA.	Critère de réalisation	Juin 2009	Réalisé
Secteur financier			
Engager la restructuration de la BTCL, notamment en relevant son capital par l'émission de titres d'État.	Repère	Mars 2009	Réalisé
	Repère		
Engager le processus pour l'identification d'investisseurs stratégiques pour les	Repère	Décembre 2009	Réalisé
	Repère		
Entreprises publiques			
Secteur des phosphate : élaborer une stratégie de développement de la filière basée sur les résultats de l'audit stratégique.	Repère	Septembre 2009	Réalisé avec retard

II. PERSPECTIVES ET POLITIQUES POUR 2010

A. La croissance reste modeste malgré les mesures budgétaires

8. **En 2010, les effets persistants de la récession mondiale devraient maintenir le taux de croissance à 3,3 %, même avec des mesures budgétaires anticycliques.** Les exportations, les envois de fonds et l'IDE restant faibles, la croissance devrait l'être aussi et le déficit des transactions courantes être élevé, à 7,5 % du PIB. Le taux d'inflation se maintiendra aux alentours de 2 %.

B. La politique budgétaire garde une orientation anticyclique en 2010

9. **Dans ce contexte macroéconomique, une détente budgétaire continue de se justifier en 2010 à des fins sociales et anticycliques.** Le budget inclut un accroissement du niveau de l'investissement public financé sur ressources intérieures et de l'apurement des arriérés intérieurs (tableau 2 du texte). Avec un déficit global (base caisse, c'est-à-

dire incluant l'apurement des arriérés), hors dons, atteignant 9,1 % du PIB en 2010, contre 5,5 % en 2009, la politique budgétaire soutient l'activité économique et permet de répondre aux besoins d'après-crise. L'effet net de l'orientation budgétaire sur les niveaux d'endettement étant toutefois affaibli par l'importance des dons extérieurs et de l'apurement d'arriérés (qui remplace un engagement par un autre), le déficit budgétaire global, dons compris (base ordonnancement) s'élève à 2,9 % du PIB tandis que le solde primaire intérieur se situe aux alentours de zéro.

Tableau texte 2. Togo : Orientation budgétaire
2008 - 2010
(en pourcentage du PIB)

	2008	2009 (Est.)	2010 (Proj.)
Recettes totales	15,6	17,0	17,2
Dépenses totales	17,9	21,4	22,6
dont : <i>Investissements financés sur ressources intérieures</i>	1,6	2,6	3,3
Solde primaire intérieur	0,4	-0,4	-0,1
Solde global, base ordonnancements (dons compris)	-0,9	-2,8	-2,9
Solde global, base ordonnancements (hors dons)	-2,3	-4,4	-5,4
Variation des arriérés	0	-1,1	-3,7
<u>Solde global, base caisse (hors dons, variation arriérés comprise)</u>	<u>-2,3</u>	<u>-5,5</u>	<u>-9,1</u>

Source : estimations des services du FMI.

10. **Avec l'aide de partenaires, les autorités ont trouvé des moyens de financement suffisants et d'un coût abordable pour le reste de l'année 2010.** Elles ont réduit l'écart de financement depuis la troisième revue en obtenant des dons supplémentaires de la Banque mondiale et de l'Union européenne. Elles ont aussi compensé les pressions financières résultant de l'accroissement du service de la dette intérieure, de l'apurement des arriérés dus aux compagnies d'énergie qui doit être effectué sans tarder (lettre d'intention, § 27) et d'une masse salariale plus importante

qu'envisagé dans les projections.² Pour cela, les autorités ont consacré la totalité des ressources découlant du relèvement des objectifs en matière de recettes (fixé sur la base des résultats de 2009) au comblement de l'écart de financement,³ trouvé des économies possibles dans les dépenses moins prioritaires pour compenser intégralement l'augmentation de la masse salariale (lettre d'intention, § 24 et 25) et prévu de drainer des fonds sur le marché régional. Pour refléter ces modifications, l'objectif défini pour le déficit budgétaire pour la fin juin 2010 a été revu en baisse tandis que la limite supérieure fixée pour le financement intérieur a été assouplie pour la fin juin et la fin décembre.

11. Pour compléter ces efforts, les autorités ont demandé au FMI et aux principaux donateurs de coopérer pour combler un écart résiduel de financement de 1 % du PIB. L'augmentation proposée de 11 millions de DTS (15 % de la quote-part ou 0,5 % du PIB, tableau 5) de l'accès du pays aux ressources, au titre de l'accord FEC,⁴ a permis de mobiliser des moyens de financement exceptionnels. La capacité du Togo de rembourser le FMI reste globalement inchangée, compte tenu de la faible ampleur de l'augmentation accordée et des révisions à la hausse apportées au PIB nominal (tableau 6). La Banque mondiale a approuvé des dons supplémentaires (0,1 % du PIB) au titre de son mécanisme de crise et l'Union européenne a établi que le Togo peut bénéficier de son mécanisme « Vulnerability FLEX » et elle pourrait lui garantir l'octroi de dons supplémentaires (représentant jusqu'à 0,5 % du PIB) si les membres de l'UE y consentent.

C. Les réformes structurelles sont en voie de réalisation

12. Les mesures prises pour restaurer la solidité des finances publiques et renforcer la gouvernance budgétaire progressent de manière satisfaisante (tableau 3 du texte et tableau 3 de l'appendice 1). Le processus d'apurement des arriérés intérieurs doit être mené à son terme pour que les entreprises en sentent pleinement les effets

² Le niveau de la masse salariale désormais attendu pour 2010 est plus élevé que ne le prévoient les projections de la troisième revue en raison des résultats enregistrés en 2009, mais il est néanmoins en retrait par rapport à 2009 tant en termes absolus qu'en pourcentage du PIB.

³ La perception de l'ensemble des recettes s'améliore progressivement en pourcentage du PIB. Les objectifs fixés pour les recettes fiscales en 2010 sont légèrement inférieurs aux résultats de 2009 par rapport au PIB du fait que les taux marginaux d'imposition sont revus en baisse pour la deuxième année consécutive dans le cadre d'un plan à moyen terme visant à élargir la base d'imposition. La perception des recettes non fiscales devrait s'améliorer en 2010 (lettre d'intention, § 25).

⁴ Cette augmentation porterait l'accès aux ressources, au titre de l'accord, à 130 % de la quote-part, soit un peu plus que la norme. Les décaissements seraient effectués en deux tranches égales après la quatrième et la cinquième revue.

(encadré 2). Poursuivant son programme d'action destiné à améliorer la gestion des finances publiques, le gouvernement va réduire le nombre des comptes publics d'au moins 30 % (repère structurel pour la fin juin 2010) et renforcer la gestion de la trésorerie et le suivi de l'exécution budgétaire avec le soutien technique des services du FMI (lettre d'intention, § 16 et 34). Les autorités améliorent, en outre, l'efficacité de l'exécution budgétaire, surtout pour les projets d'investissement, en améliorant les contrôles financiers et en éliminant les étapes superflues de la chaîne des dépenses (repère structurel pour juin 2010) (lettre d'intention, § 16).

Tableau texte 3. Togo : repères structurels pour 2010

Mesures	Type	Date	Avancement
Gouvernance budgétaire			
Achever l'exécution de la stratégie de règlement des arriérés intérieurs certifiés envers des fournisseurs privés.	Repère	Mars 2010	Non tenu mais progrès satisfaisants ¹
Adopter un compte unique du Trésor en recensant les comptes du Trésor dans les banques commerciales et la BCEAO; réduire le nombre de comptes de 30 % au moins.	Repère	Juin 2010	En cours
Simplifier et réduire les délais dans la chaîne des dépenses du secteur public en éliminant les points de contrôle redondants.	Repère	Juin 2010	En cours
Secteur financier			
Faire avancer la privatisation des banques publiques en lançant un appel d'offres final.	Repère	Septembre 2010	En cours
Mettre en place le système de gestion des créances improductives et son support opérationnel	Repère	Décembre 2010	En cours ²
Procéder à un audit financier et structurel de la CRT et entamer une étude actuarielle de cet organisme	Repère	Décembre 2010	En cours
Secteur réel			
Recruter des consultants pour élaborer un rapport sur les mesures nécessaires pour créer un guichet unique au Port autonome de Lomé.	Repère	Septembre 2010	En cours
Approuver en Conseil des ministres un nouveau mécanisme d'ajustement des prix pétroliers.	Repère	Novembre 2010	En cours

¹ La stratégie initiale a été révisée, avec un calendrier plus étendu, pour tenir compte du passage d'un apurement par titrisation à une formule de paiement en espèces à partir de la ligne de crédit de la BCEAO et de l'opération d'annulation des dettes croisées faisant intervenir des impôts non payés et des créances compromises prises en charge par l'État dans le cadre de la restructuration bancaire (encadré 2).

² Le calendrier pour la mise en place de la structure de gestion des créances compromises a été prolongé compte tenu de la complexité du processus et des complications dans le recrutement des conseillers techniques.

Encadré 2. La mise en œuvre de la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs est bien avancée

L'État togolais a accumulé d'importants arriérés de paiement intérieurs pendant la longue crise nationale que le pays a connue (entre le début des années 90 et 2005). Les arriérés validés, dus à des fournisseurs privés, s'élevaient à 127 millions de dollars EU (4,6 % du PIB) à la fin décembre 2006, d'après le cabinet comptable KPMG. À cela s'ajoutaient les arriérés dus au secteur public qui représentaient 1,4 % du PIB. L'ampleur de ces arriérés affectait la capacité d'intermédiation et les conditions de liquidité du secteur financier.

Le processus a progressé rapidement depuis août 2009. Grâce au financement exceptionnel de la BCEAO, lié à l'allocation de DTS destinée à contrer les effets de la récession mondiale, toutes les créances des fournisseurs privés peuvent être payés en espèces, ce qui pourrait stimuler directement l'activité du secteur privé. À la fin décembre, les autorités étaient en avance sur le calendrier du programme d'apurement puisqu'elles avaient déjà commencé à régler des créances de taille moyenne (bien qu'appréciée, cette accélération de l'apurement a contribué au dépassement du plafond du financement intérieur fixé pour ce programme). À la fin mars, quelque 1 600 créanciers avaient été payés pour un montant total de 41 millions de dollars EU (tableau 4 du texte). Un tiers seulement des petits créanciers ont demandé à être payés du fait peut-être, en partie, que certains d'entre eux ignoraient l'existence du processus, surtout dans les zones rurales. Près de la moitié des 470 détenteurs de grosses et moyennes créances ont été payés, y compris 21 des 25 plus gros créanciers. L'achèvement du processus a été retardé par les négociations menées avec certaines entreprises sur l'annulation de dettes croisées (impôts non payés et prêts improductifs maintenant pris en charge par l'État) et la décote appliquée à la valeur des arriérés payés. Bien que les autorités togolaises n'aient pas atteint leur ambitieux repère structurel de l'achèvement de l'opération fin mars, elles ont accompli des progrès notables dans la mise en œuvre d'un processus complexe qui implique un grand nombre de parties.

L'opération d'apurement devrait être achevée d'ici juin avec un surcoût estimé à 43 millions de dollars EU (lettre d'intention, § 16). Le financement exceptionnel de la BCEAO devrait permettre de le couvrir.

Tableau texte 4. Apurement des arriérés envers les fournisseurs privés : estimations des montants versés et de l'encours à mars 2010 (en millions de dollars EU)

Type de fournisseur	Coût total estimé		Montant versé à mars 2010		Montant restant à verser	
	Nombre	Montant après décote	Nombre	Montant après décote	Nombre	Montant exigible après décote
Petits (\leq \$30.000)	4 342	12	1 342	6	3 000	6
Moyens et grands	468	72	248	35	220	37
<i>dont : 25 plus gros (\geq US\$300.000)</i>	25	14	21	12	4	2
Total	4 810	85	1 590	41	3 220	43

Source : autorités togolaises et estimations des services du FMI.

13. **Les autorités ont renforcé leur programme économique à l'aide de mesures de planification visant à réduire les risques budgétaires et à améliorer l'efficacité du commerce international.** Après avoir réglé aux distributeurs de produits pétroliers des dettes (0,8 % du PIB) résultant des contrôles de prix imposés en 2007-2008, le gouvernement souhaite mettre en place un nouveau mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers avec une formule visant à atténuer l'instabilité des prix (repère structurel renforcé pour octobre 2010; lettre d'intention, § 33). Ce mécanisme est destiné à limiter les risques budgétaires, à faciliter l'adaptation aux prix internationaux et à maintenir des incitations pour les distributeurs. Les autorités vont, en outre, instaurer un « guichet unique » pour le commerce au port de Lomé en commençant par élaborer une feuille de route avec des consultants payés par la Banque mondiale (repère structurel pour septembre 2010; lettre d'intention, § 32). Cette mesure devrait faciliter les procédures de commerce international et améliorer la mobilisation des recettes publiques.

14. **La restructuration du secteur financier se déroule comme prévu** (lettre d'intention, § 17). Les travaux préparatoires pour l'appel d'offres final en vue de la privatisation de quatre banques d'ici septembre 2010 (repère structurel) sont sur les rails. Les autorités doivent rénover le cadre juridique de la privatisation, ce qui devrait s'accompagner d'efforts pour s'assurer un large soutien dans le monde politique et l'opinion publique. S'agissant du recouvrement des prêts improductifs, une dernière étude de faisabilité est attendue en juin et un mécanisme devrait être mis en place conformément au calendrier révisé (repère structurel de décembre 2010, lettre d'intention, § 31). En mai 2010, une mission d'assistance technique du Département des marchés monétaires et de capitaux a également conseillé les autorités sur le mécanisme de recouvrement des prêts improductifs.

15. **La réforme d'importantes entreprises publiques avance aussi, avec le double objectif de réduire les risques budgétaires et de favoriser la croissance.** La stratégie adoptée pour le secteur des phosphates implique un plan d'investissement ambitieux; les services du FMI ont encouragé les autorités à faire preuve de vigilance à l'égard des risques budgétaires et à considérer le rôle que le secteur privé pourrait jouer, aussi vite qu'il est raisonnablement possible. Des réformes sont également en cours dans les secteurs de l'électricité, des télécommunications et de l'agriculture (lettre d'intention, § 19, 20, 27 et 32). Les services du FMI ont souligné l'importance du renforcement de la stratégie du secteur des télécommunications, compte tenu de son potentiel de croissance et de son rôle logistique essentiel.

D. Les risques du programme justifient un suivi renforcé

16. **Pour suivre la mise en œuvre du programme soutenu par la FEC jusqu'à la fin 2010, les autorités ont établi une série révisée d'indicateurs quantitatifs et structurels** (tableaux 1 et 3 de l'appendice I). Les dérapages récents du programme ont mis en évidence les risques existant au niveau de la mise en œuvre en raison

principalement de l'insuffisance des capacités. Pour favoriser le renforcement du suivi, les autorités ont fixé des objectifs pour la fin du troisième trimestre. Le déroulement pacifique de l'élection présidentielle en mars 2010 a réduit les risques politiques et des élections locales sont planifiées pour la fin 2010 ou le début 2011.

17. S'agissant des mesures de sauvegarde de la BCEAO, la dernière évaluation achevée le 1^{er} mars 2010 a établi que la BCEAO a toujours des contrôles en place au niveau opérationnel. L'ensemble du cadre de gouvernance devrait néanmoins être renforcé avec l'adjonction d'un comité d'audit pour veiller à ce que le conseil d'administration surveille comme il convient la structure de contrôle, y compris les mécanismes d'audit et les états financiers. La mise en œuvre sous peu (2010) de la réforme institutionnelle de l'UEMOA et de la BCEAO devrait contribuer à corriger cette situation.

E. Le pays est en bonne voie pour atteindre le point d'achèvement PPTE

18. Le Togo est toujours sur la bonne voie pour remplir les conditions du passage au point d'achèvement de l'initiative PPTE dès la fin de 2010. L'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu (appendice II) montre que le Togo est actuellement surendetté. Les autorités devraient toutefois pouvoir appliquer les mesures requises pour remplir les conditions permettant d'activer les déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE dès la fin 2010 (tableau 7 et lettre d'intention, § 35). Avec les allègements de dette accordés au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM, les indicateurs de la viabilité de la dette extérieure publique vont s'améliorer sensiblement sous peu, puis se stabiliser sous l'effet à la fois de l'ancrage budgétaire à moyen terme assuré par un solde budgétaire primaire au moins nul, d'un degré élevé de concessionnalité (35 % au moins) des financements extérieurs et d'une croissance soutenue d'environ 4 % par an, étayée par les réformes structurelles en cours.

III. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

19. Les objectifs généraux du programme ont, dans l'ensemble, continué d'être atteints bien que des écarts par rapport à ses objectifs précis aient été observés pour la première fois. Les mesures correctives en cours permettront d'y remédier. Le solde budgétaire relativement plus tendu en 2010 que lors de la précédente revue compense les effets financiers de la non-réalisation des objectifs budgétaires en 2009; bien que le déficit primaire intérieur soit en conséquence moins élevé, l'orientation de la politique budgétaire reste anticyclique en 2010, avec un accroissement du déficit global (hors dons). L'exécution du budget est aussi suivie de plus près. Les effets de l'emprunt extérieur non concessionnel, contracté en février 2010, sont aussi inversés grâce à l'annulation de l'opération tandis que la gestion et le suivi de la dette sont en train d'être renforcés. Les finances publiques et la viabilité de la dette continuent, en conséquence, de

s'améliorer alors que les réformes de la gouvernance budgétaire, du secteur bancaire et des entreprises publiques progressent comme prévu par le programme.

20. Compte tenu de la situation macroéconomique difficile, une orientation anticyclique de la politique budgétaire continue de se justifier en 2010.

L'accroissement des dépenses d'investissement et l'apurement en espèces des arriérés intérieurs soutiendront l'activité économique en attendant une reprise complète à l'extérieur tout en permettant de remédier aux séquelles de la longue crise intérieure. Les autorités ont redoublé leurs efforts pour mobiliser les ressources, y compris les recettes intérieures. Pour combler l'écart résiduel de financement, elles ont aussi fait appel aux principaux partenaires, dont l'Union européenne et la Banque mondiale en vue d'obtenir un financement exceptionnel supplémentaire en dehors de la légère augmentation du concours au titre de la FEC qu'elles sollicitent. Pour appuyer leur demande, elles ont renforcé les volets budgétaire et structurel du programme en ce qui concerne notamment la tarification des produits pétroliers et le « guichet unique » pour les procédures commerciales et douanières.

21. Les principaux défis économiques que doit relever le Togo sont la poursuite du renforcement des finances publiques et l'achèvement des réformes structurelles pour renforcer le potentiel de croissance. Un retour à l'application rigoureuse du programme observée antérieurement est important en 2010 en raison notamment des problèmes de financement rencontrés et de l'aide exceptionnelle consentie par les partenaires. Une mise en œuvre résolue du programme est aussi indispensable pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE d'ici la fin de l'année, comme escompté. Les réformes structurelles en cours doivent, en outre, être menées à leur terme pour que la plupart de leurs effets positifs se concrétisent. Enfin, une politique budgétaire soutenable nécessitera un assainissement progressif des finances publiques à partir de 2011 lorsque la conjoncture mondiale sera meilleure.

22. Compte tenu des résultats obtenus par les autorités sur la période de mise en œuvre du programme et des mesures qu'elles se sont engagées à prendre, les services du FMI appuient leurs demandes de dérogations, en raison des mesures correctives prises, ainsi que l'augmentation modérée de l'accès aux ressources et ils recommandent l'achèvement de la quatrième revue.

Tableau 1. Togo : Indicateurs économiques et financiers, 2008–11 ¹

	2008	2009		2010		2011
		3eme Rev.	Est.	3eme Rev.	Proj.	Proj.
(Taux de croissance en pourcentage, sauf indication contraire)						
Revenu national, prix et taux de change						
PIB réel	2,2	2,5	3,1	2,6	3,3	3,5
PIB réel par habitant	-0,3	-0,1	0,5	0,0	0,7	1,0
Déflateur du PIB ²	14,8	1,3	1,7	2,6	1,8	2,0
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	8,7	3,1	2,0	2,0	2,1	2,1
PIB (en milliards de FCFA) ²	1 415	1 348	1 483	1 418	1 558	1 646
Taux de change FCFA/dollar EU (moyenne annuelle)	445,8	...	470,7
Taux de change effectif réel (moyenne annuelle)	7,3	...	1,2
Termes de l'échange (détérioration -)	12,5	-7,9	1,0	-2,5	1,3	-3,6
Situation monétaire						
Avoirs extérieurs nets ³	8,1	8,6	8,4	0,5	3,9	7,4
Crédit à l'Etat ³	15,5	-0,1	6,3	5,6	5,3	1,6
Crédit net au secteur privé ³	-2,5	0,5	9,6	3,2	3,3	4,7
Agrégat monétaire M2	16,3	13,1	15,9	8,6	8,6	8,9
Vitesse de circulation (PIB/M2 en fin de période)	2,6	2,2	2,4	2,1	2,3	2,2
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Investissement et épargne						
Investissement intérieur brut	13,3	20,8	15,1	20,1	16,8	18,6
Secteur public	3,2	6,8	5,6	7,1	6,8	7,6
Secteur privé	10,1	14,0	9,5	13,0	10,0	11,0
Epargne nationale brute	6,9	13,8	8,0	12,9	9,2	11,9
Secteur public	2,3	4,4	2,7	3,1	3,8	5,5
Secteur privé	4,6	9,4	5,3	9,7	5,3	6,4
Budget de l'État						
Total recettes et dons	17,0	21,2	18,6	20,3	19,6	22,1
Recettes	15,6	19,0	17,0	17,6	17,2	17,8
Total dépenses et prêts nets	17,9	23,6	21,4	24,2	22,6	24,2
Dépenses intérieures primaires	15,2	19,3	17,5	18,9	17,3	17,5
Solde global (sur la base ordonnancement)	-0,9	-2,4	-2,8	-4,0	-2,9	-2,1
Solde primaire ⁴	0,4	-0,3	-0,4	-1,4	-0,1	0,3
Variation des arriérés intérieurs	0,0	-1,0	-1,1	-2,3	-3,7	-0,8
Secteur extérieur						
Solde du compte courant	-6,4	-7,0	-7,0	-7,2	-7,6	-6,7
Exportations (biens et services)	30,2	27,5	29,1	27,0	28,7	29,5
Importations (biens et services)	44,6	45,2	43,7	45,4	45,0	46,6
Dette extérieure ⁵	61,0	60,8	52,1	7,8	14,3	15,7
Service de la dette extérieure (% des exportations) ⁵	4,8	3,8	3,5	3,6	3,6	1,4

Sources: autorités togolaises et estimations et prévisions des services du FMI.

¹ Le cadre macroéconomique repose sur l'hypothèse que le Togo atteindra le point d'achèvement PPTE en 2010.

² Le déflateur du PIB pour 2008 a été révisé à la hausse, ce qui a entraîné une augmentation sensible du PIB nominal par rapport aux estimations de la troisième revue. Cette révision a des conséquences pour les ratios par rapport au PIB et doit être prise en considération lors des comparaisons entre les estimations de la troisième revue et les estimations courantes.

³ En pourcentage de la base monétaire au début de la période. L'impact de l'allocation de DTS de 2009 est pris en considération.

⁴ Définie comme recettes moins dépenses, hors dons, intérêts et dépenses sur ressources extérieures.

⁵ Comprend la dette des entreprises publiques.

Note : ... = non disponible

Tableau 2. Togo : Balance des paiements, 2008-2011 ¹

	2008	2009	2010	2011
		Prél.	Proj.	Proj.
	(En milliards de francs CFA)			
Solde des transactions courantes	-90,3	-104,4	-118,1	-110,1
Balance commerciale	-165,9	-176,0	-215,4	-235,3
Exportations	524,4	520,3	549,7	596,7
<i>Dont</i> : Coton	13,3	7,9	8,4	8,8
Phosphates	51,0	40,3	29,4	35,7
Ciment et clinker	61,6	83,8	84,7	89,5
Transit et réexportations	220,1	211,3	226,9	236,0
Importations, f.à.b.	-690,3	-696,3	-765,0	-832,0
Importations pour marché local	-470,2	-484,9	-538,2	-596,0
<i>Dont</i> : produits pétroliers	92,4	77,6	95,6	105,2
Importations pour transit et réexportation	-220,1	-211,3	-226,9	-236,0
Services nets	-38,1	-40,3	-38,6	-46,1
Revenus nets	-22,0	-23,5	-14,9	-16,5
Transferts courants (nets)	135,7	135,4	150,8	187,8
Compte de capital et d'opérations financières	55,2	51,3	63,1	73,9
Investissement direct	17,8	14,8	15,6	16,5
Investissement de portefeuille, y compris obligations	-8,2	0,0	7,5	0,0
Autres Investissements	45,6	36,5	40,0	57,4
Avoirs extérieurs nets à court terme des banques ²	-11,9	-28,8	-2,5	-2,6
Autres flux de capitaux	71,7	58,8	29,1	32,7
Erreurs et omissions	6,6	5,8	0,0	0,0
Solde global	-28,5	-47,3	-55,0	-36,3
Financements	28,5	47,3	55,0	36,3
Avoirs extérieurs nets de la banque centrale ²	-25,4	-16,3	-21,6	-47,7
<i>Dont</i> : utilisation passée des ressources du FMI	-0,8	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés extérieurs	-1,4	0,9	0,0	0,0
Rééchelonnement des flux	22,9	21,6	23,4	44,3
Apurement de la dette/arriérés	420,5	4,7	346,4	0,0
Annulation de la dette/arriérés	-229,7	-4,7	-346,2	0,0
Rééchelonnement de la dette/arriérés	-190,8	0,0	-0,2	0,0
Besoin de financement	0,0	0,0	14,8	33,0
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)			
Solde des transactions courantes	-6,4	-7,0	-7,6	-6,7
Balance commerciale	-11,7	-11,9	-13,8	-14,3
Exportations de biens et services	30,2	29,1	28,7	29,5
Importations de biens et services	44,6	43,7	45,0	46,6
Réserves internationales brutes (imputées en milliards de dollars EU)	0,6	0,7	0,6	0,7
Réserves internationales brutes (en pourcentage de M2)	51,4	51,1	44,1	46,9
Réserves internationales brutes de l'UEMOA (en milliards de dollars EI)	10,7	13,6
Réserves internationales brutes de l'UEMOA (en pourcentage de M2)	55,0	58,7
Réserves internationales brutes de l'UEMOA (en mois d'importation)	6,1	6,9

Source : autorités togolaises et estimations et prévisions des services du FMI

¹ Le cadre macroéconomique repose sur l'hypothèse que le Togo atteindra le point d'achèvement PPTE en 2010.

² Le signe négatif dénote une augmentation. Comprend l'allocation

Note : ... = non disponible

Tableau 3 - Togo: Opérations financières de l'État, 2008-11 ¹

	2008		2009		2010		2011
	Actuel		3e.Rev.	Est.	3e.Rev.	Proj.	Proj.
	(En milliards de FCFA)						
Recettes totales et dons	241,0		285,7	275,2	287,4	305,8	363,7
Recettes totales	220,7		255,8	252,4	249,1	267,6	292,9
Recettes fiscales	211,2		220,4	229,0	224,5	234,8	257,1
Administration fiscale (DGI)	91,2		99,0	105,7	101,3	105,8	115,8
Administration douanière (DGD)	120,0		121,4	123,3	123,1	129,0	141,3
Recettes non fiscales	9,4		35,3	23,4	24,6	32,8	35,9
Dons	20,3		29,9	22,8	38,3	38,3	70,8
Dépenses totales	253,3		317,5	317,3	343,4	351,4	398,8
<i>Dont</i> dépenses primaires intérieures	214,8		259,6	259,1	268,4	269,3	288,3
Dépenses courantes	208,2		226,4	235,0	242,8	246,1	273,7
Dépenses courantes primaires intérieures ²	192,5		206,4	221,1	217,4	218,3	242,2
Traitements et salaires	69,1		82,2	94,2	85,9	91,8	102,5
Biens et services	58,6		55,2	64,5	67,6	64,0	69,1
Transferts et subventions	49,1		47,2	51,5	63,8	62,6	67,6
Autres/Dépenses non classifiées	3,7		21,8	7,6	0,0	0,0	0,0
Dépenses courantes sur financement extérieur	4,8		7,5	0,0	11,1	11,1	16,5
Intérêts sur la dette	10,9		12,5	13,9	14,2	16,7	15,1
Intérieure	4,6		7,6	9,1	9,6	10,5	10,7
Extérieure	6,3		4,9	4,8	4,7	6,2	4,4
Dépenses d'investissement	44,9		91,1	82,3	100,6	105,2	125,1
Financement sur ressources propres	22,3		53,2	37,9	51,0	51,0	46,1
Sur financement extérieur	22,6		37,9	44,4	49,6	54,2	79,0
Solde courant	12,5		29,3	17,4	6,4	21,4	19,2
Solde budgétaire primaire intérieur	5,8		-3,8	-6,7	-19,3	-1,8	4,7
Solde budgétaire sur base ordonnancement	-12,3		-31,8	-42,1	-56,0	-45,6	-35,1
Excluant les dons	-32,6		-61,8	-64,9	-94,2	-83,8	-105,9
Variation des arriérés ³	0,3		-12,9	-16,8	-33,1	-58,1	-13,2
Variation des instances au Trésor	0,0		0,0	0,0	-33,1	-29,4	-13,2
Autres arriérés intérieurs	0,0		0,0	0,0	0,0	-28,6	0,0
Solde global, base caisse (dons et variation des arriérés compris)	-12,0		-44,7	-58,9	-89,0	-103,6	-48,3
Hors dons	-32,3		-74,7	-81,7	-127,3	-141,9	-119,0
Financement	-20,3		3,1	16,8	36,8	50,5	8,6
Financements intérieurs (nets)	-12,6		3,8	14,0	31,4	40,8	-13,9
Financements bancaire	45,8		11,1	14,7	26,6	35,4	10,5
<i>dont</i> : banque centrale (hors FMI)	-29,1		14,1	28,2	29,6	26,9	-2,5
<i>dont</i> : banques commerciales	75,8		-3,0	-13,6	-3,0	8,5	13,0
Financement non bancaire	-58,3		-7,3	-0,7	4,8	5,3	-24,4
<i>dont</i> : <i>émission obligataire</i> ⁴	-8,2		0,0	0,0	24,5	5,3	-24,4
Souscription	0,0		0,0	0,0	28,7	38,8	14,5
Amortissement (dont restructuration bancaire)	-8,2		-8,3	-12,7	-23,9	-33,5	-38,8
Financement extérieur (net)	-7,8		-0,7	2,8	5,5	9,8	22,5
Tirages	7,1		15,5	21,6	22,5	27,1	24,7
Amortissement	-24,7		-16,2	-18,1	-16,5	-16,9	-2,2
Financement exceptionnel	32,3		41,7	41,0	28,7	38,3	6,7
Crédit FEC	21,7		18,8	19,4	12,4	13,2	6,7
Autre financement identifié	10,5		22,8	21,6	16,3	25,1	0,0
Résiduel/financement non identifié (+ = besoin de financ.)	0,0		0,0	0,0	23,5	14,8	33,0

Tableau 3 - Togo : Opérations financières de l'Etat, 2008-11 (suite)

	2008	2009		2010		2011
	Actuel	3e.Rev.	Est.	3e.Rev.	Proj.	Proj.
	(En pourcentage du PIB)					
Recettes totales et dons	17,0	21,2	18,6	20,3	19,6	21,9
Recettes totales	15,6	19,0	17,0	17,6	17,2	17,6
Recettes fiscales	14,9	16,4	15,4	15,8	15,1	15,4
Recettes non fiscales	0,7	2,6	1,6	1,7	2,1	2,2
Dons	1,4	2,2	1,5	2,7	2,5	4,3
Dépenses totales et prêts nets	17,9	23,6	21,4	24,2	22,6	24,5
<i>Dont</i> dépenses primaires intérieures	15,2	19,3	17,5	18,9	17,3	17,8
Dépenses courantes	14,7	16,8	15,8	17,1	15,8	17,7
Dépenses primaires intérieures ²	13,6	15,3	14,9	15,3	14,0	15,8
Traitements et salaires	4,9	6,1	6,4	6,1	5,9	6,2
Biens et services	4,1	4,1	4,3	4,8	4,1	5,5
Subventions et transferts	3,5	3,5	3,5	4,5	4,0	3,5
Autres/Dépenses non classifiées	0,3	1,6	0,5	0,0	0,0	0,0
Dépenses courantes sur financement extérieur	0,3	0,6	0,0	0,8	0,7	1,0
Intérêts sur la dette	0,8	0,9	0,9	1,0	1,1	0,9
Dépenses d'investissement	3,2	6,8	5,6	7,1	6,8	6,8
Financement sur ressources propres	1,6	3,9	2,6	3,6	3,3	2,0
Sur financement extérieur	1,6	2,8	3,0	3,5	3,5	4,8
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde courant	0,9	2,2	1,2	0,4	1,3	-0,1
Solde budgétaire primaire intérieur	0,4	-0,3	-0,4	-1,4	-0,1	-0,2
Solde budgétaire sur base ordonnancement (dons compris)	-0,9	-2,4	-2,8	-3,9	-3,0	-2,6
Hors dons	-2,3	-4,6	-4,4	-6,6	-5,4	-6,9
Variation des arriérés ³	0,0	-1,0	-1,1	-2,3	-4,8	-0,5
Variation des instances au Trésor	0,0	0,0	0,0	-2,3	-1,9	-0,5
Autres arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	-2,9	0,0
Solde global, base caisse	-0,8	-3,3	-4,0	-6,3	-7,8	-3,1
Hors dons	-2,3	-5,5	-5,5	0,0	-10,2	0,0
Financement	-1,4	0,2	1,1	2,6	4,4	0,9
Financements intérieurs (nets)	-0,9	0,3	0,9	2,2	3,7	-0,5
Système bancaire	3,2	0,8	1,0	1,9	2,3	-0,4
Banque centrale (hors FMI)	-2,1	1,0	1,9	2,1	1,7	-1,2
Banques commerciales	5,4	-0,2	-0,9	-0,2	0,5	0,8
Financements non bancaires	-4,1	-0,5	0,0	0,3	1,4	-0,1
Financements extérieurs (nets)	-0,6	-0,1	0,2	0,4	0,7	1,4
Tirages	0,5	1,1	1,5	1,6	1,7	1,5
Financement exceptionnel	2,3	3,1	2,8	2,0	2,4	0,4
Résiduel/financement non identifié (+ = besoin de financ.)	0,0	0,0	0,1	1,7	1,0	1,8
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1 415	1 348	1 483	1 418	1 557	1 645

Sources: autorités togolaises et estimations et prévisions des services du FMI.

¹ Le cadre macroéconomique s'appuie sur l'hypothèse que le Togo atteindra le point d'achèvement PPTTE en 2010.

² En 2009, les dépenses incluent les dépenses sociales et d'investissement engagées en janvier 2009 dans le cadre du budget rectificatif de 2008.

³ Comprend le crédit de la BCEAO pour apurer les arrières intérieures. En 2010, les arriérés intérieurs comprennent les arriérés hors administration centrale envers la compagnie d'électricité; cette opération pourrait être enregistrée comme un transfert.

⁴ Comprend les obligations placées sur le marché intérieur et régional.

Tableau 4. Togo: Situation monétaire, 2008–11

	2008	2009	2010	2011
		Est.	Proj.	Proj.
	(en milliards de FCFA)			
Avoirs extérieurs nets	249,5	294,6	318,7	369,0
BCEAO	195,6	211,9	233,5	281,2
Avoirs	276,3	318,2	298,1	345,8
Engagements	80,7	106,3	64,6	64,6
Banques commerciales	53,9	82,7	85,2	87,7
Avoirs	113,2	138,2	142,3	146,6
Engagements	59,3	55,5	57,1	58,8
Avoir intérieurs nets	288,2	328,4	358,0	367,5
Crédit à l'État (net)	85,7	119,4	152,4	162,9
BCEAO	-15,5	32,2	45,8	43,3
Banques commerciales	101,2	87,2	106,7	119,7
Crédit au reste de l'économie	242,9	294,7	315,3	346,9
Autres (net)	-40,5	-85,7	-109,8	-142,3
Masse monétaire (M2)	537,7	623,0	676,6	736,8
Circulation fiduciaire	129,2	140,3	149,4	157,6
Dépôts bancaires	408,5	482,8	527,3	578,8
	(variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)			
Avoir extérieurs nets	8,0	8,4	3,9	7,4
BCEAO	5,5	3,0	3,5	7,1
Banques commerciales	2,5	5,4	0,4	0,4
Avoir intérieurs nets	8,2	7,5	4,8	1,4
Crédit à l'État (net)	15,5	6,3	5,3	1,6
Crédit au reste de l'économie	-2,5	9,6	3,3	4,7
Autres (net)	-4,8	-8,4	-3,9	-4,8
Masse monétaire (M2)	16,3	15,9	8,6	8,9
Circulation fiduciaire	1,6	2,1	1,5	1,3
Dépôts bancaires	14,7	13,8	7,1	7,6
Pour mémoire :				
Vitesse de circulation (PIB/M2 à la fin de l'	2,6	2,4	2,3	2,2

Source: Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) et estimations et prévisions des services du FMI.

Tableau 5. Togo: Calendrier de décaissement effectif et proposé pour l'accord FEC, 2008–11 ¹

Montant	Montant			Date	Condition pour le décaissement ²
	Total	Programme initial	Augmentation		
DTS	13 260 000	13 260 000		30 avril 2008	Approbation par le Conseil d'administration du programme triennal dans le cadre de la FEC (23 avril 2008)
DTS	17 975 000	8 800 000	9 175 000	22 septembre 2008	Observation des critères de réalisation à fin juin 2008 et autres critères de réalisation pertinents, et achèvement de la première revue de l'accord FEC
DTS	17 975 000	8 800 000	9 175 000	30 avril 2009	Observation des critères de réalisation à fin décembre 2008 et autres critères de réalisation pertinents, et achèvement de la deuxième revue de l'accord FEC
DTS	8 800 000	8 800 000		11 novembre 2009	Observation des critères de réalisation à fin juin 2009 et autres critères de réalisation pertinents, et achèvement de la troisième revue de l'accord FEC
DTS	14 300 000	8 800 000	5 500 000	30 juin 2010	Observation des critères de réalisation à fin décembre 2009 et autres critères de réalisation pertinents, et achèvement de la quatrième revue de l'accord FEC
DTS	14 300 000	8 800 000	5 500 000	31 octobre 2010	Observation des critères de réalisation à fin juin 2010 et autres critères de réalisation pertinents, et achèvement de la cinquième revue de l'accord FEC
DTS	8 800 000	8 800 000		30 avril 2011	Observation des critères de réalisation à fin décembre 2010 et autres critères de réalisation pertinents, et achèvement de la sixième revue de l'accord FEC

¹ Les décaissements projetés partent de l'hypothèse de l'augmentation proposée de l'accès à la FEC de 15% de la quote-part (11 millions DTS).

² Autre que les conditions généralement applicables à la facilité élargie de crédit (FEC).

Tableau 6. Togo: Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2009-20¹

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Réel	Projections										
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants												
(en millions de DTS)												
Principal	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	8,0	11,6	11,6	11,6	10,3	3,6	0,0
Commissions et intérêts ²	0,3	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs												
(en millions de DTS)												
Principal	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	8,0	13,0	18,2	19,1	17,8	11,0	6,1
Commissions et intérêts ²	0,3	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Total des obligations sur la base des crédits existants et prospectifs												
En millions de DTS												
En milliards de FCFA	0,3	0,0	0,0	0,3	1,6	8,3	13,3	18,4	19,2	17,9	11,1	6,1
En pourcentage des recettes publiques	0,1	0,0	0,0	0,1	0,4	1,8	2,7	3,4	3,4	2,9	1,7	0,9
En pourcentage des exportations de biens et de services	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,7	1,1	1,4	1,4	1,3	0,8	0,4
En pourcentage du service de la dette ³	0,9	0,1	0,3	1,4	6,4	34,2	43,5	57,0	63,8	64,0	42,2	26,5
En pourcentage du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,5	0,6	0,6	0,5	0,3	0,2
En pourcentage de la quote-part	0,4	0,1	0,1	0,4	2,2	11,3	18,1	25,1	26,2	24,3	15,1	8,3
Encours total des crédits du FMI												
En millions de DTS												
En milliards de FCFA	58,0	86,6	95,4	95,4	94,1	86,0	73,0	54,8	35,7	18,0	6,9	0,9
En pourcentage des recettes publiques	42,1	64,8	72,5	73,6	73,5	68,0	58,1	41,3	26,9	13,5	5,2	0,7
En pourcentage des exportations de biens et de services	16,7	24,2	24,8	22,8	21,5	18,7	15,0	10,0	6,2	3,0	1,1	0,1
En pourcentage du service de la dette ³	6,6	9,6	10,1	9,5	8,8	7,6	6,2	4,3	2,7	1,3	0,5	0,1
En pourcentage du PIB	185,4	267,0	705,8	469,8	375,5	354,4	239,1	169,9	118,5	64,4	26,3	3,8
En pourcentage de la quote-part	2,8	4,2	4,4	4,2	4,0	3,5	2,8	1,9	1,1	0,5	0,2	0,0
Utilisation nette des crédits du FMI (en millions de DTS)	79,0	118,0	130,0	130,0	128,2	117,2	99,5	74,7	48,7	24,5	9,4	1,2
Décaissements	26,8	28,6	8,8	0,0	-1,3	-8,0	-13,0	-18,2	-19,1	-17,8	-11,0	-6,1
Remboursements et rachats	26,8	28,6	8,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	8,0	13,0	18,2	19,1	17,8	11,0	6,1
<i>Pour mémoire :</i>												
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1482,8	1558,2	1645,7	1743,6	1848,5	1969,2	2097,3	2227,5	2369,5	2517,1	2675,3	2845,0
Exportations de biens et de services (en milliards de FCFA)	642,8	673,4	721,1	774,4	832,1	898,2	938,6	967,1	1008,4	1051,4	1096,6	1144,1
Recettes publiques (en milliards de FCFA)	252,4	267,6	292,9	322,6	342,0	364,3	388,0	412,1	431,3	458,1	486,9	517,8
Service de la dette (en milliards de FCFA) ³⁴	22,7	24,3	10,3	15,7	19,6	19,2	24,3	24,3	22,7	21,0	19,8	17,3

Sources : estimations et projections des services du FMI.

¹ Y compris une augmentation FEC de 15% de la quote-part (11 millions DTS), à décaisser en deux tranches égales après l'achèvement des 4e et 5e revues.² Tient compte de la remise temporaire d'intérêts sur les prêts du fonds fiduciaire RPC jusqu'à la fin 2011 dans le cadre de la réforme des mécanismes en faveur des pays à faible revenu.³ Le total du service de la dette comprend les rachats et remboursements au FMI. Suppose que le point d'achèvement est atteint à la fin 2010.⁴ Comprend la dette des entreprises d'État.

Tableau 7 : Togo: déclencheurs du point d'achèvement flottant de l'initiative PPTÉ¹

Mesures	État d'avancement
DSRP Préparer un DSRP définitif au moyen d'un processus participatif et mettre en œuvre de façon satisfaisante pendant au moins un an les actions qu'il aura recommandées, comme le démontrera un rapport d'étape annuel soumis par le gouvernement à l'IDA et au FMI.	En cours. Le DSRP définitif a été adopté en Conseil des ministres en juillet 2009. Un atelier a eu lieu à Lomé en avril 2010 pour déterminer les indicateurs de suivi.
Stabilité macroéconomique Maintenir la stabilité macroéconomique, démontrée par des résultats satisfaisants dans le cadre d'un programme appuyé par la FRPC.	En cours. Les autorités sont déterminées à maintenir une bonne gouvernance et à exécuter pleinement les réformes.
Gestion des finances publiques Adopter un mécanisme de suivi des dépenses publiques de réduction de la pauvreté sur la base d'une classification fonctionnelle des dépenses et publier au moins deux rapports trimestriels sur ces dépenses couvrant une période d'au moins deux trimestres consécutifs antérieurement au point d'achèvement. Nommer les juges de la Cour des Comptes et leur fournir l'espace de travail, l'équipement et les matériaux nécessaires; et soumettre le projet de loi de règlement et le projet de balance générale du Trésor à la Cour des Comptes et au Parlement pendant au moins un exercice budgétaire avant le point d'achèvement Adopter un décret créant l'autorité de régulation des marchés publics conformément aux directives de l'UEMOA sur les marchés publics, nommer son personnel de direction et lui fournir un budget adéquat; et publier mensuellement dans un journal officiel des marchés publics ou sur un site officiel sur Internet un sommaire de tous les marchés publics conclus, y compris les contrats exclusifs et les concessions publiques, au moins pendant les six mois précédant immédiatement le point	En cours. Le tableau de bord mensuel est établi régulièrement depuis janvier 2009. Les crédits pour dépenses sociales dans les secteurs prioritaires en 2009 ont été entièrement ouverts. Le personnel de la direction du budget et des ministères sectoriels a été formé au suivi des dépenses de réduction de la pauvreté à partir de la classification fonctionnelle. Le TOFE et les rapports sur En cours. Les juges ont été nommés en juin 2009 et sont entrés en fonction le 24 septembre 2009. Le Président de la Cour des Comptes a été élu le 27 octobre 2009. Les balances du Trésor et les lois de règlement pour 2007 et 2008 ont été établies et transmises. Les balances du Trésor sont élaborées à intervalles réguliers. En cours. L'Assemblée nationale a voté la loi sur les marchés publics en juin 2009. Le décret d'application a été adopté le 11 novembre 2009 et le décret sur l'autorité de régulation des marchés public a été adopté en Conseil des ministres le 30 décembre 2009. Les montants des contrats approuvés sont publiés sur le site internet SP-PRPF et au Journal de la Chambre de commerce. Il reste à désigner le personnel d'encadrement.
Gouvernance Mettre en œuvre une communication publique régulière des paiements versés à l'État et des recettes reçues par l'État pour le secteur des phosphates conformément à cet aspect des critères de l'ITIE, avec un rapport annuel au moins au cours de l'année précédant immédiatement l'année où le point d'achèvement sera atteint.	En cours. Un atelier d'information sur l'ITIE a eu lieu en janvier 2010. Le produit des ventes de phosphates et les recettes fiscales transférées au Trésor en 2009 seront publiés après l'achèvement du rapport des auditeurs.
Gestion de la dette Consolider les données de la dette extérieure et intérieure au sein d'un service unique chargé de toutes les tâches de gestion de la dette publique. Publier un rapport annuel sur un site de l'État fournissant des données exactes et complètes sur la dette publique extérieure et intérieure, y compris des informations sur les stocks de dette, le service effectif de la dette, et les nouveaux emprunts dans les six mois suivant la fin de l'année, pendant au moins une année précédant immédiatement le point d'achèvement	Fait. La Direction de la dette publique est chargée de ces tâches. En cours. Le rapport pour 2008 est affiché sur un site internet de l'administration publique (www.togoreforme.tg). Le rapport pour 2009 sera publié au 2ème trimestre 2010.
Secteurs sociaux Adopter le Plan national de développement de la santé à moyen terme et le Plan de développement et de gestion des ressources humaines du secteur de la santé à moyen terme après achèvement de la détermination des coûts des Plans.	Fait. Le Conseil des ministres a adopté le Plan national de développement de la santé le 6 juillet 2009.
Commencer la mise en œuvre du plan national pour le secteur de l'éducation, comme le démontrera la formation d'au moins 500 nouveaux enseignants et la formation de remise à niveau d'au moins 4 000 enseignants existants.	En cours. 512 nouveaux enseignants ont été recrutés en juillet 2009. La formation des inspecteurs et des directeurs a commencé avec plus de 2000 enseignants. La formation de 5215 assistants préscolaires et instituteurs d'enseignement primaire sera achevée d'ici juillet 2010 au plus tard.

¹ Les deux premiers déclencheurs (mise en œuvre du DSRP et résultats macroéconomiques satisfaisants) sont des conditions requises pour atteindre le point d'achèvement conformément à l'instrument portant création du Fonds fiduciaire FRPC-PPTÉ du FMI.

² UEMOA: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

³ Initiative pour la transparence des industries extractives.

APPENDICE I—LETTRE D’INTENTION

Lomé
le 10 juin 2010

M. Dominique Strauss-Kahn
Directeur général
Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431

Monsieur le Directeur général,

1. Suite à notre correspondance en date du 30 octobre 2009, nous avons l'honneur de saisir l'occasion de la quatrième revue du programme pour faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Nous avons mené les réformes économiques formulées dans le programme en vue d'atténuer les effets de la récession mondiale et d'accélérer la reprise économique de notre pays. Nous avons globalement atteint nos objectifs dans le cadre du programme, en dépit de quelques modestes écarts par rapport aux critères de réalisation. Nous sommes résolu à redoubler d'efforts pour poursuivre sa mise en œuvre avec rigueur.

2. Parallèlement à ces réformes économiques en cours, le processus de réforme politique et de réconciliation nationale tout aussi important, a bien avancé. L'organisation des élections présidentielles dans un contexte paisible et l'ouverture du nouveau gouvernement aux représentants de l'opposition et de la société civile, constituent des jalons importants dans cette démarche. Les élections locales attendues plus tard, en sont l'étape suivante.

Contexte général

3. Notre programme appuyé par le FEC a pour objectif de relever le niveau de vie de la population qui s'est dégradé suite à la crise socio-politique et économique prolongée que le pays a connue. Nos efforts sont guidés par la mise en œuvre de notre premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) complet adopté en juin 2009. Le programme appuyé par la FEC contribue à cette stratégie en favorisant la croissance et la stabilité économique, tout en augmentant les ressources destinées aux secteurs prioritaires. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement a aussi normalisé ses relations avec les créanciers extérieurs, repris contact avec les partenaires au développement et atteint le point de décision de l'initiative PPTE en novembre 2008. Nous avons pu, grâce à cela, bénéficier d'un allègement de la dette et d'un soutien financier et technique non négligeable de la part de nos partenaires au développement.

4. Au plan économique, nos principaux objectifs, qui s'inscrivent dans notre programme appuyé par la FEC, consistent à renforcer les finances publiques, à consolider la stabilité macroéconomique et à doper la croissance économique. La reprise économique et la mise en œuvre du programme ont toutefois rencontré d'importants obstacles, notamment les chocs des prix mondiaux en 2007-08, les dégâts causés par les graves inondations à la fin de 2008 et, plus récemment, les effets persistants de la récession mondiale. Ces chocs ont retardé la reprise de la croissance, mais nous avons enregistré des progrès considérables dans le renforcement de nos finances publiques et dans le maintien de la stabilité macroéconomique.

5. Depuis le lancement de son programme appuyé par la FEC, le Togo a poursuivi le renforcement de l'assainissement des finances publiques. Nous avons rétabli la discipline budgétaire et amélioré progressivement la gestion des finances publiques. En outre, depuis la dernière revue du programme en novembre 2009, nous avons avancé d'une manière significative dans le processus d'apurement des arriérés de paiements intérieurs qui s'étaient accumulés pendant de nombreuses années envers les fournisseurs du secteur privé. Les réformes structurelles du gouvernement, qui favorisent la croissance, ont aussi progressé, en particulier, dans le secteur bancaire.

6. De fait, le cadre défini par le programme appuyé par la FEC nous a permis d'amortir l'impact des chocs économiques, grâce notamment à des mesures budgétaires contracycliques. Toutefois, la lenteur de la reprise économique et la quasi-stagnation du revenu par habitant font l'objet d'une attention particulière dans la concrétisation de nos objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté. Il n'en demeure pas moins que nous restons vigilants par rapport à nos objectifs de stabilité macroéconomique et de renforcement des finances publiques qui, nous le soulignons, sont indispensables à une reprise durable.

Évolution économique récente

7. Les effets, toujours persistants, de la récession mondiale ont plombé la reprise de l'économie togolaise après la crise sociopolitique intérieure, mais la stabilité macroéconomique continue d'être préservée. Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 3,1% en 2009, taux qui dépasse légèrement celui de la croissance démographique. Cette reprise modeste par rapport à 2008 peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment : un accroissement de la production vivrière grâce en partie à un soutien que l'Etat a apporté au secteur, tel que la fourniture d'engrais à des prix subventionnés aux producteurs, une hausse de la production du clinker, une amélioration de la fourniture d'électricité et une accélération des investissements publics dans les infrastructures. Cependant, les activités commerciales, de même que la production et l'exportation du coton et du phosphate ont nettement fléchi. Par ailleurs, les activités de réexportation et de transit ont baissé à cause de l'impact de la récession mondiale dans la sous-région. Sous l'effet combiné de la chute des prix du pétrole et de la diminution des prix des produits alimentaires intérieurs après une récolte abondante, l'inflation a continué à diminuer au cours de l'année 2009 pour se situer à une moyenne de

1,9%, ce qui est conforme à la norme relative au critère de convergence de l'UEMOA qui est de 3 % au plus.

8. En 2009, le déficit des transactions courantes extérieures devrait rester élevé, et se situer à 7,0% du PIB, contre 6,4% en 2008. Les importations ont augmenté en raison principalement des projets d'infrastructures publiques, même si la facture des importations du pétrole s'est contractée sous l'effet du fléchissement des prix et des volumes. Une légère hausse des exportations directes a été observée. Elle s'explique notamment par l'augmentation des exportations du clinker, mais a été atténuée par la récession mondiale qui a fait chuter les prix et les volumes des exportations du coton et du phosphate, tandis que les envois de fonds des migrants diminuaient de 2,5%.

9. La situation monétaire se caractérise essentiellement par une progression des avoirs extérieurs bruts consécutive à l'allocation de DTS de septembre 2009 et une relance progressive du crédit à l'économie. En effet, les crédits à l'économie ont enregistré une hausse de 21,3% en 2009 contre une baisse de 4,6% en 2008. La masse monétaire a progressé de 16,1% notamment à cause de la hausse des dépôts, ce qui reflète une confiance accrue dans le secteur bancaire favorisée par la titrisation des créances compromises des banques en 2008 et les efforts de restructuration en cours.

Mise en œuvre du programme économique

10. En dépit de difficultés imputables à la récession mondiale et à une croissance faible, le programme financier appuyé par la FEC a été globalement mis en œuvre conformément à ses objectifs. Il y a eu quelques écarts modestes par rapport aux cibles et aux dates butoirs du programme, mais le gouvernement a poursuivi l'assainissement des finances publiques et l'application des mesures structurelles qui jetteront les bases d'une croissance solide et durable. Comme nous l'expliquons plus loin, l'exécution du budget 2009 s'est traduite par un solde budgétaire primaire intérieur plus faible que le plancher prévu et par un dépassement du plafond du financement intérieur net, deux critères de réalisation importants pour fin décembre 2009 (tableau 1). En outre, en février 2010, le gouvernement a contracté un financement auprès d'un fournisseur qui n'était pas conforme au critère de réalisation permanent sur la concessionnalité minimum du financement extérieur (voir paragraphe 14). Le critère de réalisation sur la non-accumulation d'arriérés extérieurs a été observé, ainsi que les objectifs indicatifs sur l'apurement des arriérés intérieurs. Il en est de même pour les dépenses sociales et d'investissement financées sur ressources intérieures. S'agissant des quatre repères structurels au titre de la seconde moitié de 2009, leur mise en œuvre a été globalement satisfaisante même si des retards ont été observés sur certains repères. Nous sommes déterminés à combler les écarts constatés par rapport au programme appuyé par la FEC, comme nous l'expliquons plus loin.

11. Malgré une bonne performance des recettes fiscales, les recettes totales n'ont pas atteint les objectifs prévus au programme. Le recouvrement des recettes fiscales a

effectivement atteint les objectifs ambitieux du programme, à savoir 229 milliards de FCFA à la fin de décembre (15,4% du PIB), au lieu des 220 milliards de FCFA initialement prévus. Le recouvrement des droits de douane a bénéficié d'une amélioration du système de vérification des importations, de l'informatisation de la procédure de dédouanement et des efforts déployés pour lutter contre la contrebande des produits pétroliers. Ceci a contribué à compenser l'impact d'une croissance faible des importations. Les recettes fiscales ont profité d'un renforcement des efforts de recouvrement conjugué à une réduction des taux d'imposition qui ont aidé à élargir l'assiette fiscale et à étendre le secteur formel. Cependant le recouvrement des recettes non fiscales n'a pas atteint les objectifs ambitieux du Gouvernement. En particulier, les redevances des licences du secteur des télécommunications et les dividendes des entreprises d'État ne se sont pas réalisés comme prévu.

12. S'agissant de la politique budgétaire, les dépenses sont restées dans l'enveloppe globale du programme. À fin décembre 2009, les dépenses primaires courantes ont dépassé le niveau prévu dans le budget de 15,4 milliards de FCFA, soit 1,1% du PIB. Le niveau plus élevé de ces dépenses courantes est dû en grande partie à l'augmentation plus que prévue de la masse salariale. En effet, d'importants recrutements ont été opérés au cours de l'année 2009 notamment pour les forces de sécurité dans le cadre de l'élection présidentielle et pour les secteurs sociaux en l'occurrence l'éducation et la santé. Par ailleurs, au niveau de l'éducation, les révisions des situations des enseignants auxiliaires intégrés dans la fonction publique ont eu un impact non négligeable. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont été inférieures aux cibles ambitieuses du programme du fait des contraintes de capacités administratives. Par ailleurs, les mesures que l'Etat a prises destinées à accélérer les dépenses d'investissement ont été partiellement couronnées de succès dans la deuxième moitié de l'année. Ces efforts se sont aussi soldés par une amélioration de l'exécution des dépenses d'investissement financées par l'extérieur qui ont presque doublé par rapport à 2008 pour atteindre 3,0% du PIB. La sous-exécution des dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures a entièrement neutralisé le dépassement observé dans l'exécution des dépenses courantes.

13. Le solde budgétaire primaire intérieur a dépassé le critère de réalisation du programme de 3 milliards de FCFA (équivalent à 0,2% du PIB) à cause des recettes non-fiscales moins élevées que prévu. Par ailleurs, le financement requis pour l'apurement des arriérés intérieurs et le service de la dette a été au-delà des projections du programme. Ces facteurs, conjugués à un déficit budgétaire plus important, ont conduit à un dépassement du financement intérieur net fixé par le critère de réalisation de 10 milliards de FCFA (équivalent à 0,7% du PIB). Nous notons que l'apurement, plus important que prévu des arriérés au secteur privé, qui par ailleurs est à saluer, signifie que le processus s'accélère et qu'il contribuera à réduire les paiements nécessaires en 2010, ce qui aura aussi un effet neutralisant.

14. Concernant la non-observation du critère sur les dettes extérieures non-concessionnelles, l'Etat togolais s'est employé à rectifier le crédit fournisseur, dans la forme

de billets à ordre, qui ne respectait pas les exigences de concessionnalité minimale du programme. Contracté le 21 février 2010, le crédit aurait dû servir à financer un projet pour la réhabilitation de l'infrastructure du réseau de télévision et l'extension de la couverture de télévision à toute l'étendue du territoire national, ce que nous considérons comme une urgence à cause des engagements que le gouvernement a pris vis-à-vis de la population et le risque que le réseau s'effondre. Dans le but de remédier à cette situation, nous avons annulé les billets à ordre, aussi bien que le projet, par consentement mutuel avec le fournisseur. Nous sommes plus avertis à présent sur les exigences de nos engagements vis à vis de nos partenaires au développement. La réhabilitation et l'extension du réseau de télévision sera faite dans l'avenir en coopération avec ces partenaires.

Mise en œuvre des réformes structurelles en 2009 et en 2010

15. Dans le cadre de notre programme appuyé par la FEC nous avons globalement poursuivi nos progrès dans la mise en œuvre de réformes nécessaires pour atteindre les objectifs du programme. Les progrès réalisés depuis la dernière revue du programme en novembre 2009 sont très sensibles, même si le respect des dates butoir pour les repères structurels a été mitigé (tableau 2).

16. Les progrès sont considérables dans le domaine de l'apurement des arriérés intérieurs et la gestion des finances publiques :

- Le processus d'apurement des arriérés de paiements intérieurs accumulés sur plusieurs années, comme nous l'avons fait remarquer auparavant, a avancé d'une manière significative (repère structurel pour fin mars 2010). À fin février 2010, plus de 1.600 créanciers toutes catégories confondues ont été payés pour un montant de 18,7 milliards de F CFA. À ce jour, il ne reste que 246 moyens et gros créanciers impayés. Sur les 25 plus gros créanciers, dont le montant est estimé à 8,1 milliards de FCFA après décote, 21 ont été payés. Les discussions sont en cours avec les quatre autres. En ce qui concerne les petits porteurs, 1.342 ont été payés et environ 4.000 créanciers demeurent impayés. Pour ce groupe de créanciers, le gouvernement envisage la reprise de la signature des conventions, clôturée en décembre 2009 afin de solder définitivement leur compte. Avec une provision de 29 milliards de FCFA, le gouvernement espère régler totalement en 2010, la dette commerciale envers le secteur privé avec un léger retard par rapport au calendrier initial du repère structurel, retard dû à la lente réaction des créanciers. Ce vaste programme a été financé en grande partie par le crédit consenti par la BCEAO dans le cadre de l'allocation de DTS par le FMI ; les termes de ce crédit sont nettement plus favorables que ceux du marché financier régional. Le processus d'apurement des arriérés a également amélioré les conditions de liquidité des entreprises et donc stimulé la reprise de la production.

- Avec pour objectif d'améliorer la gestion de la trésorerie, le gouvernement prend également les mesures nécessaires pour aller vers un compte unique du trésor en réduisant le nombre des comptes de 30 %. Lors du recensement des comptes du Trésor achevé en 2008, nous avons relevé l'existence de près de 801 comptes dont 606 ont déjà été fermés. Un nouveau recensement des comptes du Trésor a été achevé à la fin du mois d'avril 2010. Nous procédons actuellement à la fermeture d'au moins 30 % des comptes recensés qui sera terminée d'ici la fin du mois de juin. Nous atteindrons ainsi le repère structurel.
 - Nous avons renforcé, à la fois, la capacité et la qualité de nos dépenses publiques. Nous avons aussi pris des mesures pour renforcer l'exécution des projets d'investissement en simplifiant et en réduisant les étapes dans la chaîne des dépenses du secteur public. Le contrôle a été renforcé et la mise en place du logiciel SIGFIP permettra de réduire les délais de contrôle de 7 à 5 semaines au maximum. Les points de contrôle redondants, qui entraînent une chaîne de la dépense publique anormalement longue comme avait conclu le rapport d'appui technique du FMI sur la gestion des dépenses publiques de juillet 2009, seront éliminés d'ici la fin du mois de juin, nous permettant ainsi d'atteindre le repère structurel. Tous les ministères prioritaires (santé, éducation, infrastructure, finances et agriculture) ont préparé des plans de passation des marchés publics assortis de plans d'engagements avant la fin janvier.
 - La Cour des comptes nouvellement créée a démarré ses activités. Elle a été dotée, en ressources humaines et en équipements. Avec le soutien de nos partenaires au développement, nous comptons aussi soutenir la formation afin de renforcer son efficacité. Les comptes de gestion de la trésorerie et le projet de loi de règlement pour l'année 2007 ont été transmis à la Cour le 05 janvier 2010. Le projet de loi de règlement pour l'année 2008 a été transmis le 23 avril 2010.
 - En novembre 2008, le Togo a atteint le point de décision de l'Initiative PPTE qui prévoit la réduction de la dette extérieure. Dans le cadre de ce processus, nous avons pris contact avec la majorité de nos créanciers et sommes résolus à approcher les autres afin de négocier des accords de réduction de la dette. Nous porterons une attention particulière lors de nos négociations pour obtenir un allègement de la dette conformément à celui calculé dans le rapport du point de décision de l'Initiative PPTE.
17. La restructuration du système bancaire avance à grands pas et elle devrait permettre à ce dernier de jouer son rôle d'intermédiation financière et contribuer à une croissance durable. Le processus est appuyé par une assistance technique soutenue par la Banque Mondiale et le FMI.

- Conformément aux rapports des conseillers en privatisation, recrutés avec l'assistance de la Banque Mondiale, nous avons lancé le processus de privatisation en publiant une note d'information au public en décembre 2009, ce qui nous a ainsi permis d'atteindre le repère structurel. Nous sommes en train de finaliser les actions préalables, qui devraient aboutir à la publication d'un appel à manifestations d'intérêt que nous avons envisagé plus tôt dans le processus. Par ailleurs, nous travaillons à résoudre les questions juridiques en suspens relatives à l'achèvement du processus de privatisation.
- Les conseillers en recouvrement des créances en souffrance, recrutés également avec l'assistance de la Banque mondiale vont terminer une étude de faisabilité avant mi-juin. Celle-ci formulera des recommandations sur les options qui conviennent le mieux pour la mise en œuvre de la structure ou du mécanisme de recouvrement de ces créances.

18. Pour ce qui concerne le secteur des phosphates, un audit stratégique, réalisé avec le soutien de la Banque mondiale, a été achevé en septembre 2009 et ses conclusions ont été validées lors d'un atelier réunissant les différentes parties prenantes (les autorités togolaises, le personnel de la SNPT -Société Nouvelle des Phosphates du Togo- et les experts de la Banque mondiale, entre autres) en décembre 2009. En se basant sur ce rapport, le gouvernement a défini une stratégie pour le développement à long terme du secteur qui comprendra la participation d'un partenaire stratégique dans les années à venir. Le Conseil des ministres a approuvé la stratégie le 30 mars 2010. Ainsi, la mesure du repère structurel a été réalisée avec un retard. Cependant, le volume de production a baissé de 13,9 % en 2009. Compte tenu des investissements entrepris au deuxième semestre de l'année dernière, nous espérons une reprise du volume de production en 2010.

19. Les efforts destinés à promouvoir la production vivrière ont porté leurs fruits avec une récolte abondante et un excédent considérable. Le pays a poursuivi une augmentation progressive des exportations de la production vivrière. Cependant, la reprise du secteur du coton continue d'être entravée par les conditions du marché mondial et des problèmes structurels, en dépit de nos efforts de réformes institutionnelles. Nous envisageons différentes options pour rétablir un financement adéquat pour les petits producteurs et la confiance entre les producteurs et la NSCT (Nouvelle Société Cotonnière du Togo). Nous sommes en train de réorganiser le secteur avec l'assistance de nos partenaires en développement, en particulier la Banque mondiale, ce qui devrait aider à améliorer la performance du secteur coton.

20. Le secteur de l'électricité a enregistré une progression sensible de la production en 2009 ainsi que les premiers mois de 2010 par rapport aux années précédentes. La production d'électricité à la centrale indépendante de production de Contour Global devrait débiter d'ici juin 2010, ce qui allégerait les contraintes de la fourniture de la région.

Perspectives macroéconomiques

A. Cadre macroéconomique

21. Pour le reste de l'année 2010 et au cours de l'année 2011, la politique du gouvernement vise à atténuer les effets de la crise mondiale sur l'économie togolaise pour la mettre sur la voie d'une croissance forte et durable. A cet effet, il entend accorder une priorité à la stabilité macroéconomique, renforcer les infrastructures économiques et sociales par une augmentation des dépenses d'investissements et accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles, avec entre autres objectifs, de satisfaire les conditions nécessaires pour accéder au point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2010. Dans ces conditions, les perspectives à court terme de l'économie demeurent préoccupantes, avec un taux de croissance du PIB réel projeté seulement à 3,3% en 2010 et 3,5% en 2011, ce qui est en deçà du potentiel et dépasse à peine le taux de croissance naturel de la population. Toutefois, le taux d'inflation devrait être contenu dans les limites des critères de convergence de l'UEMOA (3 %).

22. Le déficit du compte courant, déjà important en 2009, devrait rester élevé en 2010 pour se situer à 7,6% du PIB. La croissance des exportations et des envois de fonds reste atone, en raison de la situation économique mondiale, alors que les mesures budgétaires contra-cycliques soutiennent la demande d'importations. Le déficit extérieur courant devrait légèrement diminuer en 2011, pour se situer à 6,7% du PIB. Cette amélioration serait due au redressement partiel de la croissance des exportations et des envois de fonds des migrants, ainsi qu'à l'effet d'un resserrement modéré de la politique budgétaire pour assurer la viabilité des finances publiques à moyen terme.

23. Le gouvernement est préoccupé par les risques qui pèsent sur l'économie en 2010. À court terme, la faiblesse de l'économie mondiale continuera à avoir un impact sur les services de transit, les envois de fonds des migrants, les cours et la demande du coton et du phosphate.

B. Politique budgétaire

24. Dans ce contexte économique difficile, nous sommes convaincus que nos plans de dépenses pour 2010 restent justifiés, à condition que nous parvenions à mobiliser les ressources financières nécessaires aussi bien internes qu'externes avec l'appui exceptionnel de nos partenaires au développement. Le gouvernement s'emploie également à accroître les recettes fiscales et non fiscales au-delà des projections initiales, ce qui aidera à compenser le faible niveau des recettes par rapport à 2009 qui a réduit les possibilités d'utilisation des dépôts du trésor en 2010. Du fait du renforcement des contrôles, les dépenses seront maintenues dans l'enveloppe budgétaire, en particulier les dépenses courantes primaires. Compte tenu de nos efforts pour amortir l'impact de la récession mondiale et mobiliser les ressources intérieures, nous espérons bénéficier d'une nouvelle assistance financière exceptionnelle de nos partenaires.

25. Sous l'effet combiné de l'amélioration des recettes fiscales déjà observée en 2009 et de la mobilisation plus efficace des recettes non fiscales, nous prévoyons dorénavant que les recettes augmenteront pour atteindre 267,7 milliards de francs CFA (17,2% du PIB), contre une projection initiale de 249 milliards de francs CFA. Les recettes fiscales passeront, d'après les projections, à 234,8 milliards de francs CFA (15,1% du PIB), contre un objectif initial de 224,5 milliards de francs CFA. Les rentrées de recettes non fiscales ont déjà atteint 85% de l'objectif annuel initial de 24,6 milliards de francs CFA, ce qui nous permettra d'atteindre l'objectif — déjà ambitieux comparé au passé — pour le porter à 32,8 milliards de francs CFA (2,1 % du PIB).

26. Nos plans de dépenses pour 2010 visent, avant tout, à maintenir la progression des dépenses de promotion de la croissance et de lutte contre la pauvreté, conformément aux priorités définies dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Leur composition est donc bien adaptée pour amortir l'impact macroéconomique et social de la récession mondiale. Au vu des dépassements de dépenses observés dans certains domaines en 2009, nous en contrôlerons leur niveau avec une vigilance accrue, à l'aide des mesures décrites ci-après et au cas échéant, nous réaliserons des économies de dépenses pour compenser les dépassements éventuels.

27. Le plan révisé d'exécution du budget 2010 induira une réduction du déficit budgétaire primaire intérieur à 1,8 milliards de francs CFA (0,1 % du PIB), contre une projection initiale de 19,3 milliards de francs CFA. Cette amélioration nous permettra d'atténuer les besoins de financement. Le déficit budgétaire global (base ordonnancement, hors dons) s'améliorera aussi, à 5,4% du PIB. Néanmoins, la politique de réduction des arriérés au secteur privé (déjà incluses dans le budget), aux pétroliers, et plus récemment pour améliorer la situation financière de la CEET, augmentera le coût d'apurement des arriérés à 3,7% du PIB (pour une prévision initiale de 2,3%) ; ces opérations ont eu comme effet d'augmenter le niveau net des titres d'Etat émis de 1,1% du PIB entre janvier et avril 2010. Le traitement des arriérés du secteur de l'énergie s'est réalisé en deux opérations d'émission des titres de l'Etat : (i) l'une portant sur les arriérés de la CEET et de l'ex OTP vis-à-vis de la CEB pour un montant de 17,1 milliards de FCFA et (ii) l'autre portant sur les arriérés de l'Etat et de ses démembrements vis-à-vis de la CEET pour un montant de 16,5 milliards de FCFA. Après un accord entre l'Etat et la CEET, les titres émis lors de la deuxième opération ont été remis à l'Etat en compensation de la dette de la CEET qu'il a assumée lors de la première opération. Ce traitement a été dicté par l'urgente nécessité d'améliorer la situation financière de la CEET. Ce nouveau cadre budgétaire révisé nous a amené à proposer de réviser les critères de réalisation précédemment établis pour la fin de juin 2010, ainsi qu'aux nouveaux critères de réalisation fixés pour la fin de décembre 2010 (voir tableau 1). Afin de renforcer le suivi du programme budgétaire, nous avons également fixé les objectifs-cibles indicatifs pour la fin du troisième trimestre de l'année.

28. Nos besoins de financement extérieur exceptionnel pour cette année n'ont pas changé par rapport au cadre initial. Le déficit de financement résiduel se chiffre à 15 milliards de

francs CFA soit l'équivalent de 1 % du PIB. Dans ce contexte, le gouvernement sollicite un surcroît d'aide financière exceptionnelle du FMI et de ses autres partenaires. Étant entendu que l'Union européenne devrait nous apporter, outre le décaissement de la tranche de l'appui budgétaire général de 5 milliards de francs CFA, une aide complémentaire d'environ 8 milliards de francs CFA via l'instrument V-Flex et 5 milliards de francs CFA via celui de la Food Facility, nous sollicitons l'augmentation du concours au titre de la FEC de 11 millions de DTS, soit l'équivalent de 7 milliards de francs CFA. Cette augmentation pourrait être décaissée en deux tranches égales à la conclusion de la quatrième et de la cinquième revue. Si nous ne disposons pas de ces ressources, nous serons contraints de faire des réductions dans les dépenses courantes moins prioritaires et/ou de différer certains investissements financés sur ressources intérieures afin d'assurer le financement du budget de l'Etat et de respecter les objectifs budgétaires de notre programme.

29. Le gouvernement reste déterminé à améliorer la dynamique de la dette publique. Une réduction de l'endettement dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'IADM améliorerait radicalement la situation, et cela constitue une des plus hautes priorités de la politique économique du gouvernement. En plus de cette réduction de la dette, le gouvernement entend poursuivre l'amélioration en cours de la dynamique de la dette, en promouvant une croissance plus forte, en n'ayant recours qu'à des financements extérieurs concessionnels et en renforçant la situation des finances publiques. Concernant la dette intérieure, le programme d'émission des titres et bons de l'État se poursuit dans le cadre de la gestion de la dette discuté avec les partenaires au développement. Au sujet de la réduction des arriérés, nous entendons continuer l'apurement du solde restant dans une stratégie planifiée et concertée avec nos partenaires en restant cohérent avec nos objectifs budgétaires et les critères de viabilité de la dette publique. À moyen terme, la politique budgétaire visera à ramener le solde primaire intérieur à l'équilibre ou au-dessus, ce qui améliorera les indicateurs de viabilité de la dette. Cette orientation suppose un resserrement graduel du solde budgétaire à compter de 2011 et pendant les trois exercices suivants.

Réformes structurelles pour le reste de 2010

30. Le gouvernement entend mener à bien cet ambitieux programme de réformes structurelles afin de consolider la croissance. Nos engagements actualisés et renforcés sont énoncés ci-dessous et au tableau 3.

31. Le gouvernement, conscient du rôle que doit jouer le secteur financier dans l'économie nationale, s'engage à rétablir la confiance dans ce secteur par la privatisation des banques à capitaux publics. Il compte clarifier le cadre juridique des privatisations en toute transparence et sans délai et entend publier un appel d'offre final au plus tard en septembre 2010 (repère structurel). Les produits issus des privatisations serviront à rembourser les dettes contractées au cours du processus de restructuration des banques, ce qui peut améliorer sensiblement le profil de la dette. En collaboration avec les autorités de surveillance, le gouvernement s'engage à maintenir un contrôle rigoureux de la gestion de ces banques

jusqu'au terme du processus de privatisation. Il s'engage également à mettre sur pied le mécanisme ou la structure chargé(e) de la gestion et du recouvrement des créances en souffrance des banques publiques et son support opérationnel avant la fin du mois de décembre 2010 (repère structurel). Ce mécanisme ou la structure chargé(e) de la gestion et du recouvrement des créances permettra à l'Etat de récupérer une partie du coût de la restructuration des banques publiques et de régler les créances en suspens, ce qui facilitera une reprise plus rapide des flux de crédit.

32. Le gouvernement entend aussi accélérer les réformes structurelles dans d'autres secteurs afin de rehausser le potentiel de croissance.

- La stratégie définie pour le secteur des phosphates conformément à l'audit stratégique sera mise en œuvre.
- Pour ce qui est du secteur de l'électricité, le gouvernement a décidé de procéder à l'assainissement financier de la CEET et d'augmenter la fourniture de l'énergie à un coût abordable. L'État est conscient qu'il importe d'assurer la viabilité financière de la CEET. Pour ce faire, le gouvernement suit le principe général selon lequel le système tarifaire doit permettre la récupération intégrale des coûts de production et de distribution de l'énergie. Avec ces objectifs, nous avons décidé d'ajuster les tarifs de 13 pourcent en moyenne en juillet 2010, tout en minimisant l'impact de cet ajustement sur les couches sociales. Les discussions se poursuivent entre les parties prenantes (CEET, CEB et le gouvernement de la République Béninoise) sur l'étude relative à la mise en place d'un mécanisme d'ajustement automatique et périodique des tarifs. En outre, le gouvernement compte atténuer les éventuels coûts supplémentaires que pourrait engendrer le lancement des opérations du nouveau producteur privé (Contour Global), par exemple en vendant des éventuels excédents de production par rapport à la demande intérieure aux autres pays de la sous-région et à la CEB.
- Pour le secteur des télécommunications, le gouvernement se propose, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, de renforcer le cadre réglementaire suivant les directives de la CEDEAO, afin de garantir la concurrence et l'efficacité économique. La troisième licence de téléphonie mobile sera attribuée à un opérateur privé avec l'appui de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Avec l'aide des partenaires techniques et financiers, y compris la Banque mondiale, le gouvernement entend aussi définir une stratégie à moyen terme pour maximiser la contribution de ce secteur à la croissance. Nous comptons également renforcer la transparence dans les relations financières entre L'Etat et Togo télécom, par exemple en explorant la possibilité d'une étude sur les relations de transferts, dettes et avances sur dividendes entre les deux parties.

- Dans le but de favoriser la compétitivité du Togo comme un hub commercial, nous allons entamer les procédures nécessaires pour créer un guichet unique pour le commerce extérieur au Port Autonome de Lomé avec l'appui de la Banque Mondiale. Pour ce faire, le gouvernement entend approuver en Conseil de Ministres une feuille de route détaillée fondée sur un rapport technique qui indiquera les rôles de chaque agence gouvernementale et les mesures requises avant la fin de l'année. Le recrutement des conseillers techniques financés par la Banque Mondiale pour l'élaboration du rapport se fera avant la fin septembre 2010 (nouveau repère structurel). Le guichet unique va faciliter toutes les procédures administratives pour l'exportation et l'importation, y compris les procédures douanières en un seul lieu.

33. Le gouvernement travaille aussi à résoudre les problèmes qui se posent dans le secteur des produits pétroliers, qui compte pour 7% du PIB. Les négociations concernant le montant du règlement des engagements quasi-budgétaires des importateurs et distributeurs de produits pétroliers ont avancé. Le gouvernement a entrepris une remise à plat du mécanisme de tarification intérieure des produits pétroliers qui bénéficiera de l'assistance du Département des finances publiques du FMI. Cet exercice vise à mettre en place un mécanisme qui limite les risques budgétaires de la politique des prix en instituant des ajustements automatiques des prix à la pompe, sur la base d'une formule de calcul des prix qui répercute complètement les fluctuations des cours internationaux dans le temps tout en amortissant la volatilité à court terme. Ce nouveau mécanisme sera approuvé par le Conseil des ministres avant la fin novembre 2010 (repère structurel révisé).

34. Les efforts de renforcement des réformes de la gestion des finances publiques seront intensifiés en 2010:

- Renforcement du mécanisme pour la gestion de trésorerie et le suivi de l'exécution budgétaire. À compter de juin 2010, des réunions bimensuelles se tiendront pour examiner les données sur les dépenses, les recettes et les besoins de financement avec des normes et des décalages minimaux et proposer les actions nécessaires. Les rapports intégreront le suivi des restes à payer afin de minimiser ces montants. En même temps, un plan de trésorerie sera élaboré comportant des projections régulièrement actualisées pour chacun des mois de l'année. Nous invitons les représentants des services du FMI basés à Lomé à assister à toutes ces réunions.
- Certaines mesures concernant la zone franche prises dans la loi de finances 2009 ont suscité des questions chez les investisseurs au Togo quant au respect des pratiques internationales établies dans ce domaine. En concertation avec les parties prenantes et les partenaires au développement (dont la Banque mondiale et le FMI), le gouvernement travaille à la rédaction d'un nouveau code des investissements qui assurera la cohérence des différents textes juridiques existants y compris la législation concernant la zone franche. Le texte simplifiera le système d'incitations et rendra automatique le droit aux incitations tout en maîtrisant ses coûts fiscaux.

- Poursuite de la préparation pour la réalisation de l'audit financier et organisationnel de la Caisse de Retraite du Togo (CRT) et pour le lancement avant la fin de décembre 2010 (repère structurel) d'une étude actuarielle de cette institution qui permettra d'établir une stratégie globale d'apurement de la dette sociale de l'Etat. Avec l'appui de la Banque Mondiale, la procédure d'appel d'offres pour l'audit a été lancée en octobre 2009 et un contrat devra être signé en juin 2010 au plus tard. Un contrat pour l'étude actuarielle devra être signé au plus tard en septembre 2010, respectant ainsi le repère structurel en avance.
- Amélioration de la capacité de gestion de la dette et du système de communication de l'information, y compris la préparation d'un plan annuel indiquant les projections du service mensuel de la dette par créateur et un suivi de la dette aux entreprises publiques. Nous entendons demander conseil aux services du FMI avant toute révision de ce plan et tout nouveau plan de financement. De plus, nous comptons renforcer les capacités du personnel et de gestion de la dette publique et mettre en place un système d'audit de gestion de la dette publique à moyen terme. Entre temps, nous aimerions solliciter de la Banque mondiale une mise à jour de l'évaluation de la performance en matière de gestion de la dette (DeMPA).

Conclusion

35. Le Togo apprécie le soutien permanent et croissant que ses partenaires en développement lui apportent dans ses efforts pour faire face aux chocs exogènes et relancer son économie. Il continue par avoir des besoins pressants en ressources (sous forme de dons ou de prêts concessionnels) pour financer des investissements dans les infrastructures économiques et les services sociaux afin de lutter contre la pauvreté, et plus généralement, réaliser les OMD. Nous sommes particulièrement reconnaissants de l'engagement pris par les partenaires du Togo à Bruxelles en septembre 2008 de mobiliser des ressources dans le respect des principes de la Déclaration de Paris et du programme d'action issu du forum d'Accra. Pour sa part, le Togo s'engage à remplir les conditions requises pour l'activation des déclencheurs du point d'achèvement flottant au titre de l'initiative PPTE le plus tôt possible en 2010. Le processus de préparation du DSRP complet a été parachevé en juin 2009. Sa mise en œuvre avance à grands pas et nous comptons valider le premier rapport d'avancement annuel au quatrième trimestre de cette année.

36. Les progrès de notre programme appuyé par la FEC seront suivis sur la base des critères de réalisation quantitatifs révisés pour la fin du mois de juin 2010 et des nouveaux critères de réalisation quantitatifs établis pour la fin de décembre 2010. Nous avons en outre fixé des objectifs quantitatifs pour la fin de septembre 2010 (tableau 1). Nous avons convenu de tous ces critères de réalisation et objectifs en concertation et en accord avec la mission du FMI. Nous souhaitons que la cinquième revue du programme soit achevée avant la fin du mois de novembre 2010 et nous comptons remplir les conditions requises pour l'activation des déclencheurs du point d'achèvement flottant afin qu'une décision concernant le point

d'achèvement au titre de l'initiative PPTE puisse être prise à ce moment-là. Nous souhaitons que la sixième revue du programme soit achevée avant la fin du mois d'avril 2011.

37. Comme déjà indiqué, le programme appuyé par la FEC avance résolument vers ses objectifs, en dépit des chocs exogènes et des contraintes de capacité administrative. Quelques écarts par rapport au programme ont été observés et nous prenons des mesures correctives. Le gouvernement est convaincu que les politiques et mesures correctives énoncées dans le présent document suffiront pour atteindre les objectifs du programme. Nos besoins macroéconomiques et financiers sont particulièrement pressants cette année, compte tenu de la nécessité de neutraliser les effets persistants de la récession mondiale. En conséquence, nous sollicitons : des dérogations aux critères de réalisation relatifs au solde du budget primaire intérieur et au financement intérieur pour la fin de décembre 2009; et une dérogation au critère de réalisation continu relatif au financement extérieur non concessionnel pour les emprunts contractés au mois de février 2010 auxquels nous avons renoncé. Dans l'hypothèse où ces dérogations seraient octroyées, nous sollicitons une augmentation de 11 millions de DTS du montant de l'accord, l'achèvement de la quatrième revue du programme et le décaissement de la cinquième tranche du prêt et de l'augmentation.

38. Le gouvernement réaffirme son engagement à prendre toutes les mesures complémentaires qui s'imposeraient à cet effet. Les autorités togolaises consulteront le FMI sur ces éventuelles mesures complémentaires avant de procéder à des révisions de celles énoncées dans le présent document. Pour faciliter le suivi et l'évaluation du programme, le gouvernement communiquera régulièrement toutes les informations aux services du FMI et ce, dans les délais impartis, tels qu'ils figurent dans le Protocole d'accord technique (PAT).

39. Enfin, le gouvernement consent à la publication de la présente lettre d'intention et du rapport des services du FMI sur la quatrième revue.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Adjé Otèth AYASSOR
Ministre de l'économie et des finances

Tableau 1. Togo: Repères de Performance Quantitatifs , 2009/10

Décembre 31, 2009—Décembre 31, 2010

	2009		2010		2010		
	Dec.		Juin		Sep.	Dec.	
	Prog. ¹	Prel.	3e.Rev. ¹	Rev.Prog. ²	Prog. ³	3e.Rev. ¹ Rev.Prog. ²	
(en milliards de francs CFA, cumulés de la fin de l'année précédente)							
Critères de performance (pour fin décembre 2009, et pour fin juin et fin décembre 2010 ; objectifs-cibles indicatifs dans les autres cas)							
Balance fiscale primaire domestique (niveau minimum)	-3.8	-6.6	-0.2	3.6	-2.7	-19.3	-1.8
Non-accumulation d'arriérés extérieurs ⁴	0	0	0	0	0	0	0
Financement intérieur net (niveau maximum)	3.8	14.0	37.5	26.9	39.2	31.4	40.8
Dettes extérieures non concessionnelles contractées ou garanties par le gouvernement central ⁴	0	0	0	15.7	0	0	0
Objectifs-cibles indicatifs							
Total recettes (niveau minimum)	255.8	252.4	110.6	140.6	209.6	249.1	267.6
Arriérés de paiements intérieurs, variations de l'encours (niveau maximum)	-12.9	-16.5	-33.1	-58.1	0	-33.1	-58.1
Dépenses sociales et d'investissement sur ressources propres (niveau minimum) ⁵	97.7	114.0
Dépenses d'investissement sur ressources propres (niveau minimum)	14.8	19.3	...	51.0	51.0
Dépenses sociales courantes et capital sur ressources propres (niveau minimum)	40.7	35.1	...	101.8	87.7
Financement prévu du programme	41.7	41.0	6.2	6.2	...	28.7	38.3

¹ Lettre d'intention en date du 29 Octobre, 2009² Lettre d'intention en date du [...] juin 2010.³ Objectifs-cibles indicatifs.⁴ Critère de performance continu.⁵ En 2010 cette cible est désagrégée pour une meilleure suivie des composantes.

Tableau 2. Togo: Conditionnalité structurelle pour 2009

Mesures	Échéance	Fondement macroéconomique	Etat d'avancement
Gouvernance budgétaire			
Réduire les exonérations fiscales et douanières et renforcer le contrôle fiscal et douanier, y compris sur les entreprises agréées dans la zone franche pour l'exportation.	Repère juin 2009	Limiter l'entrée sur le marché national de marchandises exonérées d'impôts, qui entraîne une distorsion des incitations économiques et réduit les recettes budgétaires.	Effectué. La réduction des exonérations fiscales a été incluse dans la loi des finances 2009. Les douanes et l'administration des impôts ont des pouvoirs pour conduire des inspections dans la zone franche.
Rendre opérationnelle la nouvelle structure du Trésor conformément aux Directives de l'UEMOA.	Critère de réalisation juin 2009	Créer une direction du Trésor fonctionnelle exerçant un contrôle adéquat et fournit des informations sur les recettes, les dépenses et la gestion de la trésorerie de sorte à permettre des paiements rapides, éviter les arriérés et fournir des données cohérentes sur l'exécution du budget.	Effectué. Les trois structures centrales et des structures régionales du Trésor ont été mises en place. Les balances du Trésor ont été produites dans les échéances prévues.
Secteur financier			
Engager la restructuration de la BTCL, notamment en relevant son capital par l'émission de titres d'Etat.	Repère mars 2009	Soutenir le redressement financier de la plus grande banque du Togo, préparer sa privatisation et créer les conditions du développement d'un secteur financier sain.	Effectué. Les créances improductives de la BTCL ont été échangées contre des titres publics dans le cadre d'un vaste programme de recapitalisation impliquant plusieurs banques.
Engager le processus pour l'identification d'investisseurs stratégiques pour les banques à capitaux publics.	Repère décembre 2009	Réduire les risques pour la stabilité macroéconomique provoquée par les pertes accumulées par les banques publiques togolaises et soutenir le développement de l'intermédiation financière.	Effectué. Suivant les rapports des conseillers en privatisation, les autorités ont préféré lancer un avis d'information pour engager le processus pour l'identification d'investisseurs stratégiques en décembre 2009, plutôt que de lancer un appel à manifestation d'intérêts.
Entreprises publiques			
Secteur des phosphates : élaborer une stratégie de développement de la filière basée sur les résultats de l'audit stratégique.	Repère septembre 2009	Promouvoir la transparence dans la restructuration du secteur des phosphates, ce qui pourrait permettre d'accroître les exportations.	Effectué avec un retard. L'audit stratégique s'est achevé en septembre 2009 et a été adoptée en Conseil des Ministres le 30 mars 2010.

Tableau 3. Togo: Conditionnalité structurelle pour 2010

Mesures éventuelles	Échéance	Fondement macroéconomique	État d'avancement
Gouvernance budgétaire			
Compléter la mise en œuvre de la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs validés vis-à-vis des fournisseurs privés.	Repère mars 2010	Rétablir la confiance des fournisseurs et permettre une réduction progressive de l'important encours d'arriérés de paiement intérieur de l'État. Maintenir la demande globale pendant la période de récession économique.	Pas atteint. Le progrès a été satisfaisant. Le gouvernement a utilisé le crédit accordé par la BCEAO pour apurer les arriérés commerciaux audités. En février 2010, plus de 1.600 fournisseurs avaient déjà été payés. L'achèvement de la mise en œuvre va être légèrement retardé par la lente réaction de certains créanciers.
Avancer vers l'établissement d'un compte unique du Trésor en procédant à un recensement des comptes du Trésor dans les banques commerciales et la BCEAO; réduire le nombre de comptes de au moins 30%.	Repère juin 2010	Avoir un suivi plus rapproché des opérations du Trésor, puisque que ceci est d'un élément clé de la maîtrise des opérations de trésoreries de l'État.	Réalisation en cours. Le recensement des comptes du Trésor a déjà été relancé. Il est estimé qu'il existe approximativement 200 comptes.
Simplifier et réduire les délais dans la chaîne de dépenses du secteur public par la suppression des points de contrôle redondants.	Repère juin 2010	Accélérer à court terme, la capacité d'implémentation des projets d'investissements et accroître la capacité d'absorption de l'aide extérieure du pays.	Réalisation en cours. Le contrôle financier a été renforcé et la mise en place du logiciel SIGFIP permettra de réduire les délais de contrôle de 7 à 5 semaines au maximum. Les points de contrôle redondants seront éliminés dans les échéances prévues.
Secteur financier			
Avancer dans le processus de privatisation des banques publiques en lançant un appel d'offre final.	Repère septembre 2010	Rétablir la confiance dans le secteur financier togolais, réduire les risques d'une nouvelle instabilité macroéconomique liée aux grandes banques publiques déficitaires, et promouvoir le développement du secteur financier et l'expansion de l'intermédiation financière.	Réalisation en cours avec certain risques pour les échéances prévues liés au cadre juridique pour la privatisation.
Mettre sur pied un mécanisme ou une structure et son support opérationnel chargé de la gestion des prêts improductifs.	Repère décembre 2010	Récupérer une partie du coût budgétaire de la titrisation des créances improductives et restaurer des relations financières solides entre les banques et les entreprises.	Réalisation en cours. Suivant les révisions du calendrier lors de la troisième revue, les conseillers techniques termineront une étude finale de faisabilité avant mi-juin. Celle-ci formulera des recommandations sur les options qui conviennent le mieux pour la mise en œuvre de la structure ou du mécanisme de recouvrement de ces créances.
Réaliser un audit financier et organisationnel de la CRT et entamer une étude actuarielle de cette institution.	Repère décembre 2010	Etablir une stratégie globale de l'apurement de la dette sociale de l'État qui est de l'ordre 7% du PIB.	Réalisation en cours. L'audit et l'étude sont prévus dans le cadre du projet sur le secteur financier de la Banque Mondiale. La procédure d'appel d'offres pour l'audit a été lancée en octobre 2009 et un contrat sera signé en juin 2010 au plus tard. Un contrat pour l'étude actuarielle devra être signé au plus tard en septembre 2010.
Secteur réel			
Recruter les conseillers techniques pour l'élaboration d'un rapport sur les mesures nécessaires pour l'établissement d'un guichet unique au Port Autonome de Lomé.	Repère septembre 2010	Favoriser la compétitivité du Togo comme un hub commercial et faciliter toutes les procédures administratives pour l'importation et l'exportation et contribuer à augmenter les recettes douanières.	Réalisation en cours. L'établissement d'un guichet unique au Port de Lomé est prévu dans le cadre d'un projet d'intégration régionale de la Banque Mondiale.
Approuver au Conseil des ministres un nouveau mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers.	Repère Novembre 2010	Mettre un place un mécanisme que limite les risques budgétaires en instituant des ajustements automatiques et fréquents des prix à la pompe.	Réalisation en cours. Le gouvernement a entrepris une remise à plat du mécanisme de tarification intérieure des produits pétroliers. Une mission d'assistance technique du département des affaires fiscales du FMI est prévue pour juin 2010.

APPENDICE II—ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE DES PAYS A FAIBLE REVENU

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

TOGO

Analyse de viabilité de la dette reposant sur le Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu

Approuvée par Michael Atingi Ego et Thomas Dorsey

24 mai 2010

Dans la ligne de l'analyse de viabilité de la dette (AVD) effectuée conjointement par la Banque mondiale et le FMI pour la troisième revue de la facilité élargie de crédit (FEC), la présente actualisation de cette analyse établit que le Togo est surendetté, ce qui montre bien qu'il est nécessaire d'atteindre le point d'achèvement de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE.¹ Une révision en hausse de la croissance, due essentiellement à la vigueur de la production agricole, améliore légèrement les indicateurs de la dette, ce qui compense l'effet de l'augmentation de la FEC demandée par les autorités. Les indicateurs clés de la viabilité de la dette continuent cependant de dépasser les indicatifs pertinents pour les prochaines années. Un autre scénario illustrant l'effet d'un allègement supplémentaire de la dette au titre des initiatives PPTE, IADM et au-delà du cadre PPTE, au point d'achèvement, fait apparaître une nette amélioration des indicateurs d'endettement. L'inclusion, dans l'analyse, de l'importante dette publique intérieure du Togo renforce dans l'ensemble les conclusions de l'analyse de viabilité de la dette extérieure.

¹ La présente analyse effectuée par les services du FMI actualise l'AVD conjointe Banque mondiale-FMI présentée avec le rapport établi pour la troisième revue de la FEC (Rapport sur les économies nationales n° 09/173). Voir le document intitulé: « Applying the Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries Post Debt Relief », (SM/06/364 et IDA/SecM2006-0564, 8/11/06). La qualité des politiques et des institutions du Togo, mesurée par l'évaluation moyenne des politiques et des institutions du pays (CPIA) par la Banque mondiale pour la période 2006–2008 (2,6), le classe parmi les « mauvais élèves ». Les seuils indicatifs correspondants pour les indicateurs de la dette extérieure sont de 30 % pour le ratio VAN de la dette/PIB, 100 % pour le ratio dette/exportations, 200 % pour le ratio VAN de la dette/recettes, 15 % pour le ratio service de la dette/exportations et 25 % pour le ratio service de la dette/recettes.

A. Contexte

1. **La dernière AVD du Togo, préparée en 2009, a conclu au surendettement du pays.** Le résultat de la présente analyse est en cohérence avec les précédentes AVD qui constataient une amélioration de la dynamique de la dette sous l'effet des mieux attendus dans le cadre de la politique macroéconomique avec notamment un plus net assainissement budgétaire et une solide mise en œuvre des réformes structurelles propices à la croissance, d'importantes opérations d'apurement d'arriérés et l'allègement de dette intérimaire au titre de l'initiative PPTE. Les ratios indicatifs clés sont légèrement meilleurs pour la présente AVD que pour celle de 2009 du fait principalement que les estimations révisées de la croissance du PIB réel à partir de 2008 sont plus fortes que prévu pendant l'exercice précédent grâce notamment à de bons résultats agricoles².

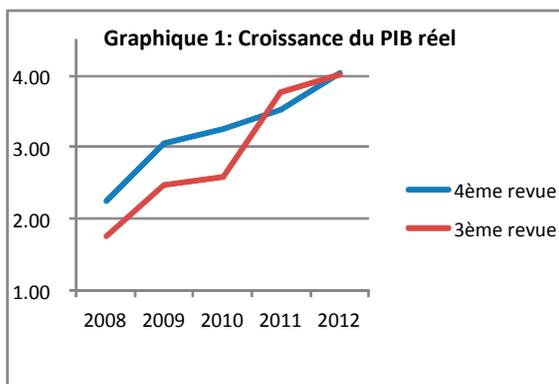
2. **Le Togo se trouve dans la période intérimaire de l'initiative PPTE depuis novembre 2008.** Lorsqu'il a atteint le point de décision, il s'est vu accorder un allègement de dette selon les termes de Cologne³ par le Club de Paris et il a négocié un accord de rééchelonnement avec plusieurs créanciers multilatéraux et créanciers non membres du Club de Paris. Le Togo a signé des accords bilatéraux avec la plupart de ses créanciers du Club de Paris et il a contacté les autres créanciers non membres du Club en vue d'obtenir un traitement comparable à celui consenti par celui-ci. Le stock nominal de la dette est en outre tombé de 2,2 à 1,7 milliard de dollars EU entre la fin 2007 et la fin 2008, sous l'effet des opérations d'apurement des arriérés.

² La production agricole a été particulièrement forte en 2009 (croissance réelle de plus de 9 %) grâce, en partie, à des conditions météorologiques favorables et aux mesures prises par les pouvoirs publics pour stimuler le secteur, comme la distribution d'engrais à des prix subventionnés. La production vivrière a été spécialement performante. Parmi les cultures d'exportation, l'accroissement de la production de café est notable.

³ Les termes de Cologne représentent une réduction de 90 % du service de la dette arrivant à échéance pendant la période intérimaire tandis que les 10 % restants sont rééchelonnés avec un délai de grâce de six ans et un délai de remboursement de 23 ans pour la dette non APD et un délai de grâce de 16 ans et un délai de remboursement de 40 ans pour la dette APD.

B. Hypothèses du scénario de référence

3. Compte tenu d'une révision des taux de croissance, le scénario de référence reste cohérent avec l'accord FEC triennal.



Il repose sur la poursuite d'une croissance régulière de 3,7 % en moyenne entre 2009 et 2019 et de 4 % entre 2020 et 2029. Les chiffres révisés pour la croissance du PIB réel sont plus élevés entre 2008 et 2012 (graphique 1). La révision est essentiellement due à des résultats agricoles meilleurs que prévu (surtout pour la production vivrière) et à une croissance plus rapide du secteur secondaire (industries extractives, clinker surtout). En outre, les révisions apportées au déflateur du PIB pour 2008 ont entraîné un accroissement notable du PIB

nominal par rapport aux estimations de la troisième revue⁴. Dans l'hypothèse d'une stabilité de la situation politique et sociale, la croissance sera tirée par plusieurs facteurs: des investissements publics financés par les donateurs, une amélioration du climat de l'investissement, une meilleure intégration régionale grâce à la situation géographique stratégique du Togo et au rôle joué par le port de Lomé, une reprise de la production de coton et de phosphate après la restructuration de ces secteurs et un approfondissement de l'intermédiation financière sous l'effet de la restructuration en cours du secteur bancaire.

4. La stabilité macroéconomique viendra d'une politique budgétaire prudente et des réformes structurelles.

Le déficit primaire intérieur est supposé rester proche de zéro pendant la période couverte par les projections. Alors que les recettes fiscales devraient augmenter grâce à un élargissement de la base d'imposition, les ressources libérées par l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM, bénéficieront à des secteurs prioritaires comme ceux de la santé, de l'éducation et des infrastructures.

⁴ Le déflateur pour 2008 a été revu à la hausse par rapport aux estimations de la troisième revue. La hausse des prix des produits alimentaires et agricoles (40 %), en particulier, a notablement dépassé les estimations antérieures et donc reflété plus étroitement la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires cette année-là. La hausse des prix du phosphate et du clinker (18 %) a également été beaucoup plus importante que les estimations initiales le prévoyaient.

Encadré 1. Hypothèses macroéconomiques pour le Togo

Le cadre macroéconomique du scénario de référence suppose l'existence d'une situation politique et sociale stable et la réalisation d'importantes réformes structurelles dans le secteur financier et le secteur réel ayant pour effet d'accélérer la croissance de la production pour la porter à son potentiel estimé et d'attirer davantage d'investissements directs étrangers à moyen terme.

- D'après les projections, la **croissance du PIB réel** devrait atteindre son potentiel estimé de 4 % d'ici 2013 puis **fluctuer** autour de ce niveau. La croissance sera tirée par la modernisation des secteurs du phosphate et du coton, l'amélioration du climat de l'investissement, un accroissement de l'intermédiation financière, de nouveaux apports d'IDE et d'aide étrangère et une meilleure intégration régionale grâce à la situation géographique stratégique dont jouit le Togo et au rôle joué par le port de Lomé.
- Les projections établies pour les **prix des principaux produits de base** (pétrole, coton, cacao et café) jusqu'à la fin de 2015 reposent sur les projections des Perspectives de l'économie mondiale de la fin mai 2010, ces prix étant supposés restés constants ensuite en termes réels.
- Le **taux d'inflation** devrait se maintenir durablement au niveau de 2 % sous l'effet d'une politique monétaire saine au niveau régional.
- Le **déficit des transactions courantes** restera à peu près stable à moyen terme, l'accroissement des exportations de phosphate, de ciment et de clinker ne permettant pas de compenser une forte augmentation des importations parallèlement à l'absorption de l'aide étrangère et à la progression des investissements étrangers.
- Le **déficit budgétaire primaire intérieur** est supposé rester proche de zéro pendant la période couverte par les projections, assurant ainsi l'ancrage budgétaire nécessaire à la viabilité budgétaire à long terme.
- Les flux d'**IDE et d'aide des donateurs** devraient augmenter à moyen terme sous l'effet de l'amélioration du climat de l'investissement et de la gouvernance générale.

5. **Dans l'hypothèse d'un accroissement des flux d'IDE et d'aide des donateurs à moyen terme, la position extérieure devrait rester viable.** Le déficit des opérations courantes ne devrait pas diminuer à moyen terme. Les exportations devraient certes remonter grâce surtout à l'accroissement des exportations de phosphate, suite à la restructuration du secteur et à la poursuite de l'augmentation des exportations de ciment et de clinker, mais les importations devraient aussi progresser plus rapidement sous l'effet de l'absorption de l'aide étrangère et de l'accroissement des investissements étrangers. Pour que la progression des

exportations soit durable, la compétitivité devra être renforcée par des réformes visant à améliorer l'environnement commercial.

6. **Le scénario de référence tient compte des opérations d'apurement des arriérés envers les institutions multilatérales, achevées en 2008, et suppose l'exécution totale de l'allégement de la dette traditionnelle ainsi que de l'aide intérimaire consentie au titre de l'initiative PPTE.**⁵ Conformément aux directives relatives au CVD, le scénario de référence ne tient pas compte de l'aide PPTE, IADM et bilatérale ou multilatérale fournie après le point d'achèvement.⁶

C. Analyse de viabilité de la dette extérieure

Scénario de référence

7. **Dans le scénario de référence, les indicateurs de la dette extérieure du Togo continuent de dépasser les seuils indicatifs pertinents, ce qui montre bien que le pays est surendetté** (tableau 1a, graphique 1). La valeur actualisée de la dette publique et garantie par l'État équivaut à 41 % du PIB en 2009 et reste supérieure au seuil de 30 % jusqu'en 2016. La valeur actualisée de la dette extérieure par rapport aux recettes et aux exportations dépasse les seuils indicatifs pertinents en 2014, ce qui souligne la nécessité d'atteindre le point d'achèvement et de maintenir un niveau de concessionnalité élevé pour la dette togolaise à l'avenir. Cependant, le niveau plus élevé que projeté de la production agricole et de clinker et l'augmentation du PIB par rapport à la troisième revue impliquent un accroissement des exportations qui fait retomber les ratios du service de la dette en dessous de leurs seuils indicatifs respectifs sur l'ensemble de la période couverte par les projections.

Autres scénarios et tests de résistance

8. **Les perspectives d'évolution de la dette extérieure du Togo restent vulnérables à de nombreux chocs** (tableau 1b, graphique 1). La valeur actualisée des indicateurs de la dette extérieure par rapport aux recettes et aux exportations se détériore notablement sous l'effet de plusieurs chocs, en particulier de chocs qui supposent une dépréciation du taux de change et un plus faible accroissement des exportations.

⁵ Les arriérés envers l'IDA et la BAfD ont été apurés en 2008. Le Togo a convenu des modalités d'apurement des arriérés avec le FIDA, l'OPEP et la BEI. Il est en train de négocier avec la BADEA. La BIsD a accepté, en principe, d'accorder un allégement de dette, mais les modalités de son octroi n'ont pas encore été définies. Le Togo a contacté le FEGECE pour solliciter un allégement de dette PPTE.

⁶ Voir « Staff Guidance Note on the Application of the Joint Bank-Fund Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries » (www.imf.org and IDA/SECM2007/0226, 03/05/2007).

9. **Les autres scénarios supposent l’octroi d’un allègement supplémentaire de la dette au point d’achèvement qui améliorerait notablement les perspectives de viabilité de la dette du Togo** (graphique 2). Un allègement de la dette au titre de l’initiative PPTE, de l’IADM et l’octroi éventuel d’une aide bilatérale et multilatérale au-delà de l’assistance PPTE amélioreraient sensiblement les perspectives d’évolution de la dette extérieure du pays. L’atteinte du point d’achèvement, qui est supposée avoir lieu en 2010, et l’allègement irrévocable de la dette qui en résulterait ramèneraient tous les indicateurs de la dette extérieure à des niveaux inférieurs aux seuils indicatifs pertinents.

D. Viabilité de la dette du secteur public

Scénario de référence

10. **L’inclusion de l’importante dette publique du Togo dans l’analyse met en évidence la vulnérabilité du scénario de référence** (tableau 2a, graphique 2). Le poids de la dette intérieure du Togo est relativement élevé, ce qui témoigne des années de mauvaise gestion budgétaire et d’accumulation d’arriérés intérieurs ainsi que de la nécessité de recapitaliser les banques en difficulté. En outre, l’inclusion du récent crédit de la BCEAO lié à l’allocation de DTS détériore les ratios indicatifs clés. Pourtant, ce financement remplace l’émission planifiée de titres qui n’étaient pas encore pris en compte et auraient alourdi davantage le coût du service de la dette. La valeur actualisée de la dette publique totale devrait demeurer relativement élevée au cours des cinq prochaines années puisqu’elle devrait tourner autour de 200 % des recettes. Compte tenu de l’amélioration supposée des perspectives macroéconomiques et du niveau élevé de concessionnalité projeté dans le scénario de référence, les ratios de la dette devraient néanmoins diminuer régulièrement à long terme.

Autres scénarios et tests de résistance

11. **L’évolution des indicateurs de la dette serait sensible à divers chocs qui augmenteraient le niveau et le service de la dette à long terme.** La dynamique de la dette publique totale est particulièrement vulnérable à un choc sur la croissance et, dans une moindre mesure, à une dépréciation réelle (tableau 2b, graphique 2). Cela souligne l’importance d’un programme de réformes améliorant le climat des affaires pour soutenir l’investissement étranger et la croissance.

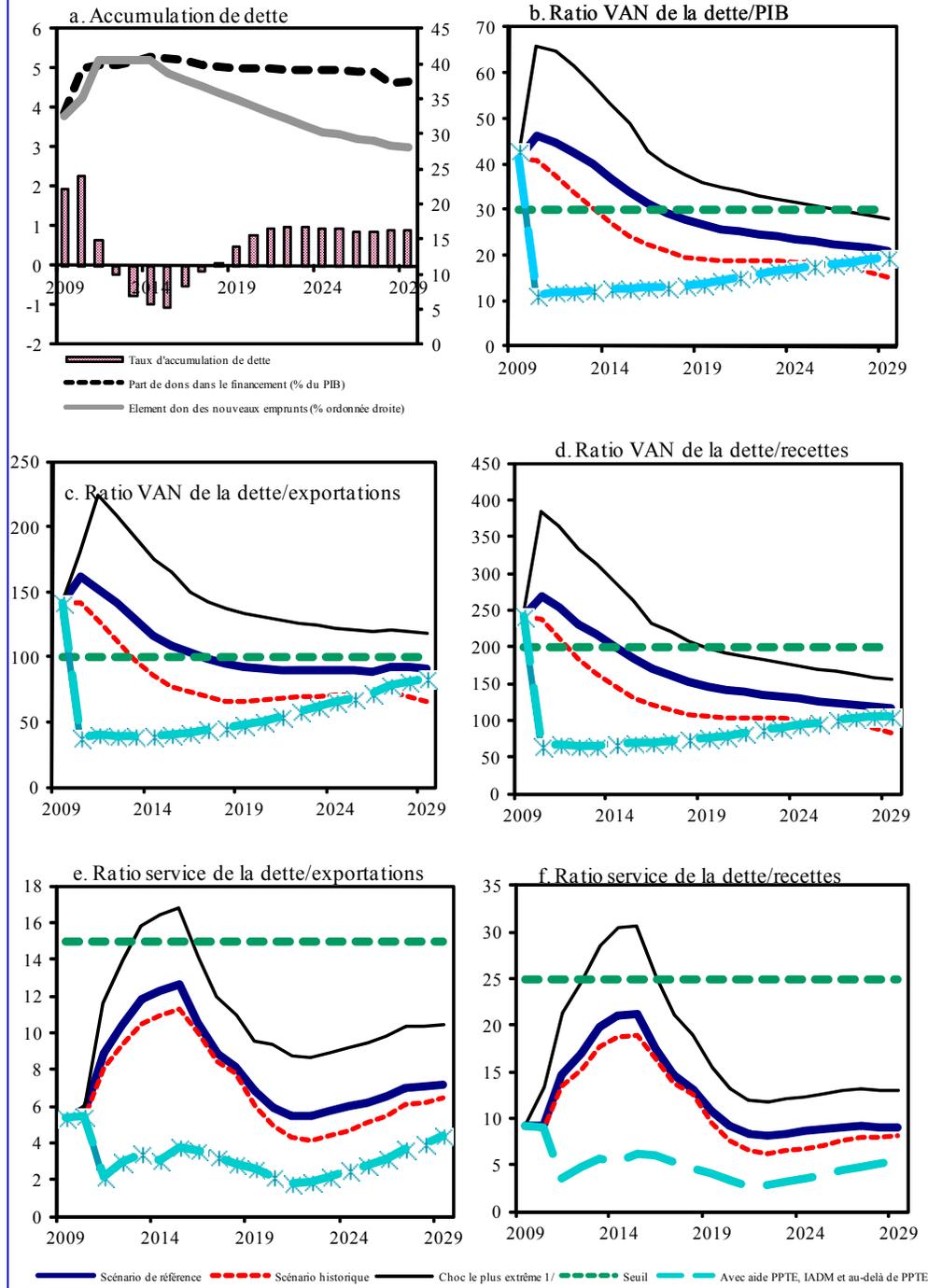
12. **L’exécution totale de l’allègement de la dette au titre de l’initiative PPTE, de l’IADM et au-delà de l’initiative PPTE, au point d’achèvement supposé, réduit ces vulnérabilités comme le montre l’autre scénario.** Les trois indicateurs reposant sur la valeur actualisée seraient considérablement plus bas que dans le scénario de référence et ils diminueraient encore au cours de la période couverte par les projections.

E. Conclusion

13. **L'AVD montre que le Togo demeure surendetté malgré l'allègement notable de la dette déjà opéré dans le cadre de l'initiative PPTE.** Les autorités ont partagé notre point de vue tant en ce qui concerne l'analyse que les conclusions de l'évaluation. La réduction de la dette associée à l'apurement récent des arriérés extérieurs et à l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE n'est pas suffisante pour assurer un profil d'évolution viable de l'endettement. Dans le cadre du scénario de référence, les indicateurs reposant sur la valeur actualisée restent bien au-dessus de leurs seuils indicatifs pendant la plus grande partie de la période couverte par les projections, ce qui souligne l'importance d'un nouvel allègement de la dette, attendu au moment où le point d'achèvement sera atteint. Une réduction de la dette au point d'achèvement de l'initiative PPTE améliore radicalement les perspectives de la dette extérieure du Togo.

14. **De solides perspectives de la dette extérieure ne seront obtenues qu'à condition que la croissance du PIB réel, les exportations et l'investissement étranger direct se redressent durablement, la dette soit gérée avec prudence et les résultats budgétaires soient robustes.** Les autres scénarios envisagés et les tests de résilience mettent en évidence la vulnérabilité des perspectives actuelles de la dette extérieure du Togo. L'inclusion dans l'analyse du lourd endettement intérieur du pays renforce les conclusions de l'analyse de viabilité de la dette extérieure et souligne les risques qui pèsent sur les perspectives de la dette du Togo. Dans ce contexte, il est essentiel que les autorités togolaises poursuivent les efforts qu'elles déploient actuellement pour renforcer la gestion des finances publiques, restructurer le système bancaire et favoriser le développement financier, réorganiser les entreprises publiques et améliorer le climat de l'investissement, créant ainsi les conditions d'une amélioration des perspectives de croissance.

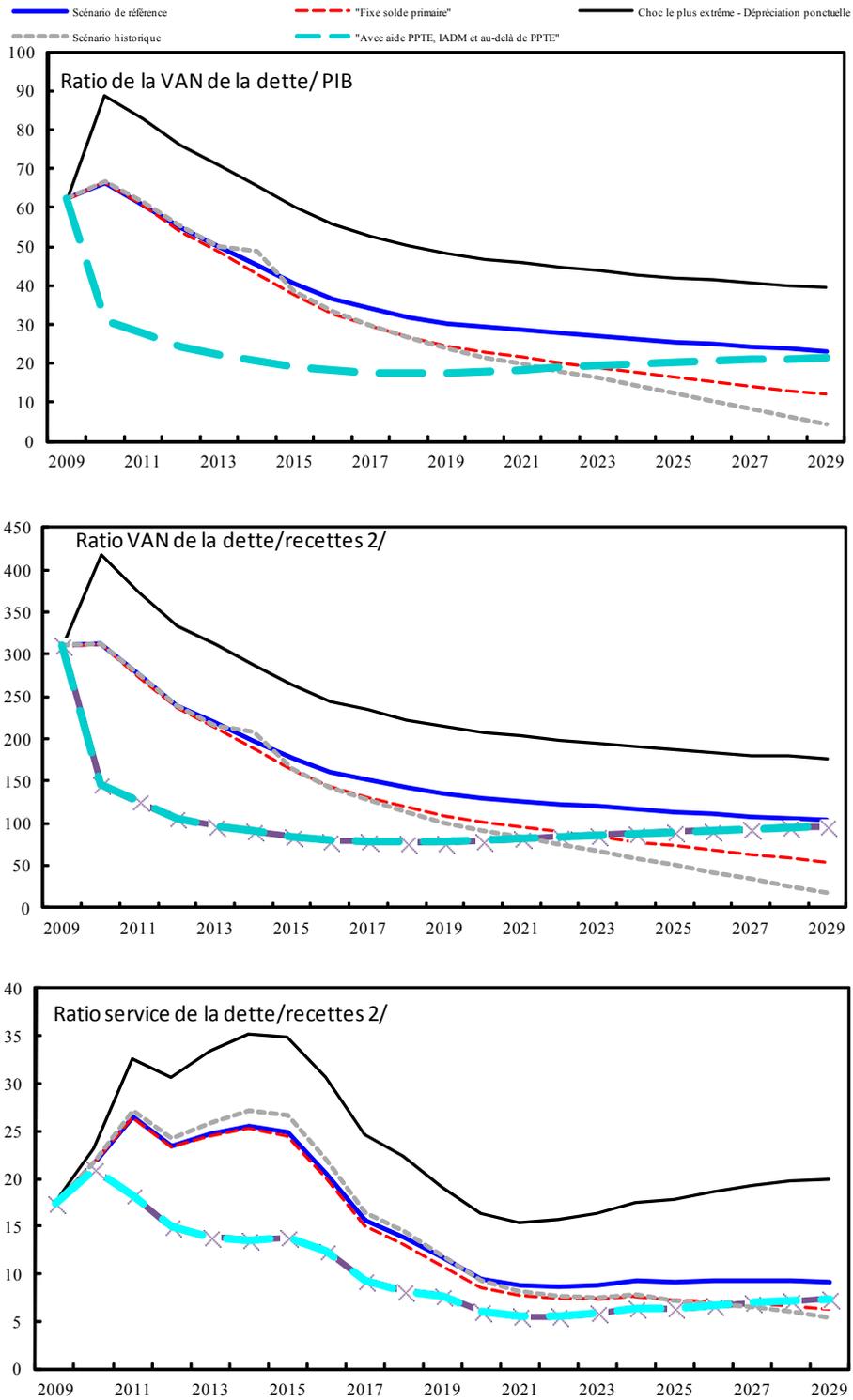
Graphique 1. Togo : Indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2009-2029 1/



Sources : autorités nationales et estimations et projections des services du FMI

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2019. Aux graphiques b, c, d, e et f il correspond à un choc Avec aide PPTE, IADM et au-delà de PPTE.

Graphique 2 : Indicateurs de dette publique selon divers scénarios, 2009-2029 1/



Sources : autorités nationales et estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2019.

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Tableau 1b. Togo — Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2009–2029
(En pourcentage)

	Projections																				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio VAN de la dette/PIB																					
Scénario de Référence	41	46	45	43	40	37	34	31	29	28	27	26	25	25	24	24	23	22	22	21	21
A. Autres scénarios																					
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2009-2029 1/	41	41	37	34	30	27	24	22	21	19	19	19	19	19	19	19	18	18	17	16	15
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-2029 2/	41	46	45	43	41	39	36	33	31	30	29	29	29	29	28	28	28	28	28	28	28
A2. Autre scénario : fourniture intégrale d'allègement PPTE, IADM et au-delà de PPTE	43	11	12	12	12	13	13	13	13	13	14	14	15	16	16	17	18	18	19	19	19
B. Tests paramétrés																					
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	41	47	48	46	43	40	37	32	30	28	27	26	25	25	24	24	23	23	22	22	21
B2. Croissance valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11 3/	41	47	51	49	46	43	40	35	33	31	30	29	28	27	26	25	24	23	22	22	21
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	41	46	48	45	43	39	36	32	30	28	27	26	25	24	24	23	23	22	22	21	21
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11 4/	41	45	46	44	41	38	35	31	29	27	26	25	24	24	23	22	22	21	21	20	20
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	41	44	47	44	42	39	35	31	29	27	26	25	25	24	24	23	22	22	21	21	20
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à référence en 2010 5/	41	66	65	61	58	53	49	43	40	38	36	35	34	33	32	32	31	30	29	29	28
Ratio VAN de la dette/exportations																					
Scénario de Référence	141	161	152	141	129	117	109	103	98	94	92	91	90	90	90	89	89	92	92	92	92
A. Autres scénarios																					
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2009-2029 1/	141	142	127	112	98	85	77	73	70	66	66	67	68	69	70	71	71	72	73	70	66
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-2029 2/	141	159	153	144	133	123	117	108	105	103	102	103	104	105	107	108	110	111	116	118	120
A2. Autre scénario : fourniture intégrale d'allègement PPTE, IADM et au-delà de PPTE	141	38	40	40	39	40	41	42	44	46	48	51	54	58	62	65	69	72	78	81	84
B. Tests paramétrés																					
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	141	158	151	140	128	116	109	97	92	89	86	85	84	84	84	83	83	82	85	85	84
B2. Croissance valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11 3/	141	180	224	209	192	175	165	149	143	138	134	131	128	126	124	123	121	119	121	120	118
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	141	158	151	140	128	116	109	97	92	89	86	85	84	84	84	83	83	82	85	85	84
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11 4/	141	158	156	144	132	120	112	101	96	92	90	88	87	87	86	86	85	84	87	86	86
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	141	153	162	150	137	124	116	104	99	95	93	91	91	90	89	89	88	91	90	90	90
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à référence en 2010 5/	141	158	151	140	128	116	109	97	92	89	86	85	84	84	84	83	83	82	85	85	84
Ratio VAN de la dette/recettes																					
Scénario de Référence	241	269	252	231	216	200	183	170	161	152	146	141	138	135	132	129	126	124	120	118	116
A. Autres scénarios																					
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2009-2029 1/	241	237	210	183	163	146	130	120	114	107	105	104	104	103	103	102	100	100	95	90	84
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-2029 2/	241	265	253	234	223	211	197	177	172	166	162	160	158	158	157	156	155	154	152	152	151
A2. Autre scénario : fourniture intégrale d'allègement PPTE, IADM et au-delà de PPTE	241	64	66	65	66	68	69	70	72	74	76	79	83	87	91	94	97	100	102	104	106
B. Tests paramétrés																					
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	241	275	271	248	233	215	198	173	164	155	148	143	139	136	133	130	127	124	121	118	116
B2. Croissance valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11 3/	241	274	286	263	248	232	215	189	181	171	164	157	151	146	141	136	132	127	123	119	115
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	241	270	268	245	230	213	195	171	162	153	146	141	138	135	131	128	125	122	119	117	114
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11 4/	241	264	258	236	221	205	189	166	157	148	142	137	133	130	126	123	120	117	114	111	108
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	241	258	263	240	226	209	192	168	160	150	144	139	136	132	129	126	123	120	117	114	112
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à référence en 2010 5/	241	383	363	332	311	288	264	232	220	207	198	191	186	182	178	174	169	166	161	158	155

Tableau 1b. Togo — Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2009–2029 (suite)
(En pourcentage)

	Ratio service de la dette/exportations																				
Scénario de Référence	5	6	9	10	12	12	13	11	9	8	7	6	5	5	6	6	6	7	7	7	7
A. Autres scénarios																					
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2009-2029 1/	5	5	8	9	11	11	11	10	8	8	6	5	4	4	4	5	5	5	6	6	6
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-2029 2/	5	6	9	10	12	13	12	10	9	8	7	7	7	7	7	7	8	8	9	9	9
A2. Autre scénario : fourniture intégrale d'allègement PPTE, IADM et au-delà de PPTE	5	5	2	3	3	3	4	4	3	3	3	2	2	2	2	2	3	3	4	4	4
B. Tests paramétrés																					
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	5	6	9	10	12	12	13	11	9	8	7	6	5	5	6	6	6	6	7	7	7
B2. Croissance valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11 3/	5	6	12	14	16	16	17	14	12	11	10	9	9	9	9	9	9	10	10	10	10
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	5	6	9	10	12	12	13	11	9	8	7	6	5	5	6	6	6	6	7	7	7
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11 4/	5	6	9	10	12	12	13	11	9	8	7	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	5	5	9	11	13	13	13	11	9	9	7	6	6	6	6	6	6	7	7	7	8
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à référence en 2010 5/	5	6	9	10	12	12	13	11	9	8	7	6	5	5	6	6	6	6	7	7	7
	Ratio service de la dette/recettes																				
Scénario de Référence	9	9	15	17	20	21	21	17	15	13	11	9	8	8	8	9	9	9	9	9	9
A. Autres scénarios																					
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2009-2029 1/	9	9	13	15	18	19	19	16	14	13	10	8	7	6	6	7	7	8	8	8	8
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2009-2029 2/	9	9	15	17	20	22	21	16	14	13	11	10	10	10	10	11	11	11	12	12	12
A2. Autre scénario : fourniture intégrale d'allègement PPTE, IADM et au-delà de PPTE	9	9	4	5	6	5	6	6	5	5	4	3	3	3	3	4	4	4	5	5	5
B. Tests paramétrés																					
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	9	10	16	18	21	23	23	19	16	14	12	10	9	9	9	9	9	10	10	10	10
B2. Croissance valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11 3/	9	9	15	18	20	22	22	18	15	14	12	11	10	10	10	10	10	10	10	10	10
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	9	9	16	18	21	23	23	19	16	14	11	10	9	9	9	9	9	10	10	10	10
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11 4/	9	9	15	17	20	21	21	18	15	13	11	10	9	8	9	9	9	9	9	9	9
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	9	9	15	18	21	22	22	18	15	14	11	10	9	9	9	9	9	9	10	9	9
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à référence en 2010 5/	9	13	21	24	29	31	31	25	21	19	16	13	12	12	12	12	13	13	13	13	13
<i>Pour mémoire :</i>																					
Élément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les variables incluent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en SEU), le solde des transactions courantes hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que la période de grâce et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste constamment au niveau inférieur, mais le solde des transactions courantes, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui suppose un ajustement compensatoire implicite du niveau des importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la baisse en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar EU, étant entendu que cette baisse ne peut pas dépasser 100%.

6/ S'applique à tous les scénarios de sensibilité sauf A2 (financement moins favorable) où les conditions des nouveaux financements correspondent aux spécifications de la note 2.

Tableau 2a. Togo - Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2006-2029
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne	Écart type	Estimation					Projections			
	2006	2007	2008			2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009-14		2015-29
											Moyenne	2019	2029	Moyenne
Dette du secteur public 1/	115,1	109,1	83,9			70,6	75,6	70,0	63,5	58,5	53,4		37,5	28,4
dont : libellée en devises	88,7	82,5	55,6			49,5	55,7	54,0	51,5	48,6	45,3		33,9	26,3
Variation de la dette du secteur public	2,0	-6,1	-25,1			-13,4	5,1	-5,7	-6,5	-4,9	-5,1		-1,8	-0,7
Flux générateurs d'endettement identifiés	-9,5	-10,6	-26,7			-6,8	3,7	-1,4	-1,2	-1,0	-1,2		-0,8	-0,3
Déficit primaire	1,7	-0,3	-0,5	-0,3	2,0	0,3	0,3	0,8	0,8	0,9	1,1	0,7	1,0	1,1
Recettes et dons	18,3	18,5	17,8			20,0	21,2	22,1	22,8	22,8	22,8		22,5	22,2
dont : dons	1,4	1,7	2,2			3,0	4,1	4,3	4,3	4,3	4,3		4,3	4,0
Dépenses primaires (hors intérêts)	20,0	18,3	17,2			20,3	21,5	22,9	23,6	23,7	23,9		23,5	23,3
Dynamique automatique de la dette	-11,1	-10,3	-9,9			-6,8	3,5	-2,1	-2,0	-1,9	-2,2		-1,8	-1,3
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance	-2,0	-2,3	-15,5			-2,8	-2,4	-2,7	-2,7	-2,5	-2,6		-1,8	-1,3
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	2,0	-0,1	-13,1			-0,3	-0,2	-0,1	-0,1	0,0	-0,4		-0,4	-0,2
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-4,0	-2,1	-2,4			-2,5	-2,2	-2,6	-2,6	-2,5	-2,2		-1,4	-1,1
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-9,1	-8,0	5,5			-4,0	5,9	0,5	0,7	0,6	0,4	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	-0,1	0,0	-16,2			-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Produit des privatisations (négligeable)	-0,1	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Comptabilisation d'engagements implicites ou imprévus	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Allègement de la dette (PPTTE et autres)	0,0	0,0	-16,2			-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Autres (à préciser, par exemple recapitalisation bancaire)	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Résiduel, y compris variations des actifs	11,4	4,5	1,6			-6,6	1,3	-4,3	-5,3	-3,9	-4,0		-1,1	-0,4
Autres indicateurs de viabilité														
VAN de la dette du secteur public	26,4	26,6	72,8			62,2	66,2	60,9	54,7	50,0	45,1		30,2	23,1
dont : libellée en devises	0,0	0,0	44,4			41,1	46,3	44,9	42,7	40,0	37,0		26,5	21,1
dont : dette extérieure	44,4			41,1	46,3	44,9	42,7	40,0	37,0		26,5	21,1
VAN des engagements conditionnels (non inclus dans dette du sec
Besoins de financement bruts 2/	6,0	4,0	2,9			3,8	4,9	6,6	6,1	6,6	6,9		3,7	3,1
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes et dons (en pourcentage)	144,4	143,3	409,8			310,6	311,8	275,5	239,8	219,3	197,8		134,3	104,0
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes (en pourcentage)	156,2	157,7	467,1			365,4	385,7	342,1	295,6	270,3	243,8		166,1	127,1
dont : dette extérieure 3/	285,1			241,4	269,5	252,1	230,6	216,3	199,8		145,8	115,7
Ratio service de la dette/recettes et dons (en pourcentage) 4/	23,2	23,1	19,3			17,5	21,6	26,5	23,3	24,7	25,6		11,6	9,1
Ratio service de la dette/recettes (en pourcentage) 4/	25,1	25,4	22,0			20,5	26,7	32,9	28,8	30,4	31,5		14,4	11,2
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	-0,2	5,8	24,6			13,7	-4,8	6,4	7,3	5,8	6,2		2,9	1,8
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3,7	1,9	2,2	1,6	2,2	3,1	3,3	3,5	3,9	4,1	4,0	3,6	3,8	4,0
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	2,3	2,3	0,6	1,9	0,7	0,7	0,7	1,6	1,8	1,8	1,7	1,4	1,5	1,7
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	0,6	-1,0	-12,1	-4,1	6,9	0,9	1,6	0,5	0,1	0,3	-0,5	0,5	-1,8	-1,5
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + indique une dépréciation)	-10,3	-9,2	7,8	-4,4	10,6	-7,6
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	0,2	2,1	14,8	3,3	6,6	1,7	1,8	2,0	2,0	1,8	2,5	2,0	2,4	2,4
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en pourcentage)	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	32,7	35,2	40,6	40,6	40,6	40,6	38,4	34,9	28,0

Sources : autorités nationales, et estimations et projections des services du FMI.

1/ Couvrir la dette contractée ou garantie par l'État, y compris la dette des entreprises publiques. Ne couvre pas le crédit fournisseur de 32 millions de dollars EU signé en ()

2/ Les besoins de financement bruts sont égaux au déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Recettes hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et à long terme.

5/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 2b. Togo — Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2009–2029

	Projections							
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2019	2029
Ratio VAN de la dette/PIB								
Scénario de référence	62	66	61	55	50	45	30	23
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyenne historique	62	67	61	55	50	49	24	4
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2009	62	66	60	54	49	43	25	12
A3. Croissance du PIB plus faible en permanence 1/	62	67	62	56	52	47	36	42
A4. Autre scénario : aide PPTE, IADM et au-delà PPTE	61	31	31	31	31	31	31	31
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011–11	62	70	68	63	59	56	46	49
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	62	68	63	57	52	47	32	25
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	62	69	65	59	55	51	40	41
B4. Dépréciation réelle de 30 % par rapport à référence en 2010	62	89	83	76	71	66	48	39
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2010	62	76	71	65	60	55	39	30
Ratio VAN de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	311	312	276	240	219	198	134	104
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyenne historique	311	313	276	239	216	209	101	18
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2009	311	312	274	236	213	188	109	54
A3. Croissance du PIB plus faible en permanence 1/	311	313	279	245	226	207	160	185
A4. Autre scénario : aide PPTE, IADM et au-delà PPTE	311	146	126	105	97	91	78	96
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011–11	311	325	304	272	257	240	202	218
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	311	319	286	250	230	208	144	111
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	311	321	290	257	241	223	178	182
B4. Dépréciation réelle de 30 % par rapport à référence en 2010	311	417	375	334	311	287	214	177
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2010	311	359	321	283	263	241	174	136
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	17	22	26	23	25	26	12	9
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyenne historique	17	22	27	24	26	27	12	5
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2009	17	22	26	23	25	25	11	6
A3. Croissance du PIB plus faible en permanence 1/	17	22	27	24	25	26	13	13
A4. Autre scénario : aide PPTE, IADM et au-delà PPTE	17	21	18	15	14	14	8	7
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011–11	17	22	28	25	27	28	14	16
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2010–11	17	22	27	24	25	26	12	10
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	17	22	28	25	26	27	13	14
B4. Dépréciation réelle de 30 % par rapport à référence en 2010	17	23	33	31	33	35	19	20
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2010	17	22	28	26	26	27	13	12

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

2/ Les recettes comprennent les dons.

**APPENDICE III—Togo: Plan d'action conjoint dans le cadre de la collaboration
Banque mondiale-FMI
Actualisé le 25 mars 2010**

Titre	Produits	Date provisoire des missions	Date d'exécution prévue
A. Informations sur les programmes de travail pertinents respectifs			
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	Prêts:		
	OPD—Don pour la relance économique et la gouvernance		Mai 2010
	Projet pour le secteur agricole		Décembre 2010
	Programme de facilitation du transport et du commerce sur le corridor Abidjan-Lagos		Mars 2010
	Éducation pour tous/Initiative « Fast Track » (FTI) (Fonds fiduciaire)		Mai 2010
	Activités économiques et sectorielles:		
	Mémorandum économique/DTIS		Avril 2010
	Note sur l'évaluation du climat des investissements		Mai 2010
	Analyse environnementale		Mai 2010
	Évaluation de la comptabilité et de l'audit		Mars 2010
	Étude diagnostique sur la croissance		Mai 2010
	ITC – Dialogue sur l'action à mener		Juin 2010
	Assistance technique/autres travaux analytiques:		
	Programme pour le secteur de l'éducation		Achevé
	Audit stratégique/financier de la CEET		Août 2010
Audit stratégique/financier de la CRT		Août 2010	
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois	Prêts:		
	Quatrième revue au titre de la FRPC	Avril 2010	Juin 2010 (rapport des services du FMI et conseil d'administration)
	Cinquième revue au titre de la FRPC	Septembre 2010	Décembre 2010 (rapport des services du FMI et conseil d'administration)
	Assistance technique:		
	Restructuration du secteur bancaire et mécanisme pour les prêts improductifs (MCM)		Avril 2010
	Politiques de tarification des produits pétroliers (FAD)		Juin 2010
	Organisation et gestion du Trésor (AFRITAC)		Juin 2010

B. Demandes de contribution aux programmes de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale	Soutien technique pour le secteur des télécommunications du fait de ses incidences budgétaires importantes par de biais des recettes non fiscales.		
Demande de la Banque mondiale au FMI	Lettre d'évaluation des mesures macroéconomiques pour étayer l'opération de soutien budgétaire de la Banque mondiale.		Avril 2010
C. Accord sur les produits et missions conjoints			
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	Point d'achèvement de l'initiative PPTE		Octobre 2010
			Conseil d'administration Décembre 2010

Note: Un document de stratégie à long terme et un audit, financé par un Fonds fiduciaire LICUS, ont été achevés pour le secteur des phosphates en septembre 2009 et validés par les parties prenantes lors d'un atelier organisé en novembre. L'approbation de cette stratégie par le Conseil des Ministres fait partie des conditions à remplir pour le programme du FMI.

Déclaration du représentant des services du FMI
25 juin 2010

Les informations suivantes ont été fournies depuis que le rapport des services du FMI a été soumis aux administrateurs le 11 juin 2010. Elles ne modifient pas l'orientation générale de l'évaluation effectuée par les services du FMI.

1. Les billets à ordre qui ont provoqué l'inobservation du critère de réalisation relatif à la dette extérieure ont été annulés (paragraphe 6 du rapport des services du FMI et paragraphe 14 de la lettre d'intention). La restitution des billets à ordre faisait partie de l'accord conclu par les autorités avec les fournisseurs pour annuler le contrat, qui incluait aussi certains coûts.
2. Les autorités ont relevé les prix des produits pétroliers de 15–22 % le 19 juin 2010. Elles ont aussi expliqué publiquement leur intention de mieux répercuter les prix internationaux à l'aide d'un mécanisme de lissage, comme prévu dans le programme (paragraphe 13 du rapport des services du FMI et paragraphe 33 de la lettre d'intention). Une mission d'assistance technique du Département des finances publiques a mené des entretiens sur le mécanisme de tarification des produits pétroliers du 13 au 24 juin 2010.
3. Certaines étapes dans la restructuration du secteur financier prennent plus de temps que prévu dans le calendrier initial, notamment la mise à jour du cadre juridique des privatisations et l'émission d'un avis de présélection (paragraphe 14 du rapport des services du FMI et paragraphes 17 et 31 de la lettre d'intention). S'il reste possible de lancer l'appel d'offres final d'ici fin septembre (conformément au repère structurel), il faudra que les autorités agissent promptement pour maintenir le calendrier original.



Communiqué de presse n° 10/258
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 25 juin 2010

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève la quatrième revue de l'accord FEC en faveur du Togo et approuve une augmentation de 16,2 millions de dollars EU de l'aide financière

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui sa quatrième revue des résultats économiques du Togo dans le cadre de son accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et a approuvé une augmentation de 11 millions de DTS (16,2 millions de dollars EU) de l'accès du pays aux ressources de l'institution. Avec cette augmentation, l'achèvement de la revue permet au Togo d'accéder immédiatement à 14,30 millions de DTS (21,1 millions de dollars EU), ce qui porterait le total des décaissements au titre de l'accord à 72,31 millions de DTS (106,7 millions de dollars EU). Le Conseil d'administration a accordé des dérogations pour l'inobservation de deux critères de réalisation relatifs aux résultats budgétaires pour fin décembre 2009 et d'un troisième critère relatif à la dette extérieure non concessionnelle.

Le Conseil d'administration a approuvé l'accord triennal en faveur du Togo au titre de la FEC (anciennement facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance) en avril 2008, pour un montant de 66,06 millions de DTS (97,5 millions de dollars EU) (voir [communiqué de presse no. 08/90](#)). Après une augmentation de 18,35 millions de DTS (27,1 millions de dollars EU) de l'accès aux ressources en septembre 2008 (voir [communiqué de presse no. 08/216](#)), l'augmentation approuvée aujourd'hui porte l'accès total au titre de l'accord triennal à 95,41 millions de DTS (140,8 millions de dollars EU).

Le Togo, qui est membre du FMI depuis 1962, a atteint le point de décision au titre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en novembre 2008 (voir [communiqué de presse no. 08/304](#)) et pourrait satisfaire aux conditions requises pour atteindre le point d'achèvement dès la fin de 2010.

Après le débat sur le Togo, M. Naoyuki Shinohara, Directeur général adjoint et Président par intérim, a prononcé la déclaration ci-après :

« Les autorités togolaises ont exécuté avec satisfaction leur programme de réforme économique appuyé par l'accord FEC, en dépit des répercussions de la récession mondiale.

« La politique budgétaire anticyclique demeure appropriée pour 2010, étant donné les effets persistants de la récession mondiale sur l'économie togolaise. En particulier, la hausse de l'investissement public financé sur ressources intérieures et le règlement des arriérés intérieurs en espèces contribueront à compenser les retombées de la conjoncture extérieure défavorable sur les exportations, les envois de fonds et les flux financiers. À moyen terme, il sera nécessaire de rééquilibrer progressivement le budget, en maîtrisant la croissance des dépenses courantes, y compris la masse salariale.

« Les autorités appliquent promptement des mesures correctives face à de récentes dérives par rapport aux objectifs fixés dans le programme. En particulier, elles ont ajusté le cadre budgétaire de 2010 pour compenser les effets des dérapages budgétaires en 2009, ont annulé l'emprunt extérieur non concessionnel qu'elles avaient contracté et ont renforcé le suivi de l'exécution du budget et la gestion de la dette.

« Les réformes structurelles substantielles qui sont en cours doivent être achevées pour faire sentir pleinement leurs effets sur le potentiel de croissance. Les mesures structurelles ont avancé de manière considérable, en particulier pour ce qui est du règlement des arriérés intérieurs, de la gestion des finances publiques et de l'adoption d'une stratégie de réforme pour le secteur des phosphates. Les autorités ont aussi de nouveaux projets d'amélioration de la tarification des produits pétroliers et de mise en place d'un guichet unique pour les procédures commerciales et douanières. Les progrès se poursuivent dans la restructuration des banques, mais il faudra redoubler d'efforts pour mener à bien le calendrier ambitieux de privatisation des banques publiques.

« Il sera important de continuer d'exécuter le programme de manière disciplinée comme en 2008, d'autant qu'il est difficile de financer les dérapages budgétaires. À cet égard, les autorités sont déterminées à satisfaire aux conditions nécessaires pour atteindre le point d'achèvement PPTE d'ici la fin de l'année. »

**Déclaration de Laurean W. Rutayisire, Administrateur du FMI pour le Togo
et de Kossi Assimaidou, Administrateur suppléant
25 juin 2010**

I - INTRODUCTION

Nous tenons à exprimer les remerciements des autorités togolaises pour l'engagement constant des services du FMI auprès du Togo et pour la qualité des conseils de politique fournis, notamment dans le cadre du programme FEC en cours. Nous tenons aussi à remercier le Conseil d'administration et la direction du FMI pour le dialogue constructif établi avec les autorités ces dernières années, dans un contexte intérieur et extérieur difficile. Les autorités togolaises souscrivent de manière générale à l'évaluation des services du FMI.

Après les chocs alimentaire et pétrolier de 2007-08 et l'impact récessif des inondations de 2008 qui ont détruit des infrastructures routières et des ouvrages d'art essentiels, l'économie togolaise a subi le contrecoup de la récession économique mondiale en 2009, notamment par la baisse des exportations et des envois de fonds, ainsi que le niveau d'IDE moins élevé que prévu. Ceci n'a pas permis à la croissance de réaliser son potentiel estimé, aux recettes publiques d'atteindre l'objectif visé, entraînant par conséquent la non observation de deux critères de réalisation à fin décembre 2009 (équilibre budgétaire et financement intérieur). Les faibles capacités administratives ont contribué à la signature d'un prêt ne répondant pas aux critères de concessionnalité. Ayant constaté cette lacune, les autorités ont pris des mesures correctrices après consultation avec les services du FMI. Par ailleurs, les besoins de financement extérieur identifiés au début de programme demeurent.

Malgré un contexte difficile, les autorités togolaises ont globalement atteint les objectifs du programme fixés pour la présente revue. Tous les autres critères de réalisation ont été respectés et toutes les réformes structurelles prévues pour 2009 ont été exécutées tandis que les repères structurels ambitieux fixés pour la fin mars 2010, y compris la mise en œuvre de la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs, ont été respectés.

Les autorités togolaises, que nous avons l'honneur de représenter, restent déterminées à une stricte mise en œuvre du programme. Elles considèrent toujours le passage du point d'achèvement de l'initiative PPTE — vers lequel elles continuent de progresser — comme un élément essentiel de leur stratégie visant à réaliser une croissance forte et durable, ainsi qu'à faire reculer significativement la pauvreté. Sur la base de leurs bons antécédents de mise en œuvre des politiques et des réformes convenues, malgré des conditions difficiles, ainsi que des mesures correctrices prises pour remédier aux critères non observés, les autorités togolaises demandent l'achèvement de la quatrième revue de l'accord FEC et l'octroi de dérogations pour la non observation des critères de réalisation. Les autorités se sont en outre efforcées de combler en partie leur besoin de financement en faisant appel à un appui

budgétaire extérieur et à l'instrument de la Facilité alimentaire de l'UE. Il n'empêche qu'un besoin de financement résiduel demeure, pour lequel les autorités sollicitent une augmentation du niveau d'accès au titre de la FEC de 11 millions de DTS, soit 15 % de la quote-part.

II – MAINTIEN DES BONS ANTÉCÉDENTS D'EXÉCUTION DES POLITIQUES ET DES RÉFORMES

Depuis la dernière revue de l'accord FEC en cours, les autorités togolaises ont mené des politiques macroéconomiques contra-cycliques — notamment en matière budgétaire — pour atténuer les effets de la récession mondiale tout en poursuivant les objectifs du programme.

Dans ce contexte difficile, le renforcement de la **politique budgétaire** se poursuit. Bien que les recettes publiques à fin 2009 aient été inférieures aux prévisions, du fait du ralentissement de l'activité économique, du niveau de recettes non fiscales exceptionnelles moins élevé que prévu, les autorités ont dû préserver les dépenses prévues et faire face à des frais de personnel imprévus dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que des dépenses de sécurité pour l'élection présidentielle de mars 2010. Ceci a entraîné un dépassement de 0,2 % du PIB de l'objectif de déficit du solde budgétaire primaire intérieur qui, ajouté aux résultats plus satisfaisants que prévu des efforts d'apurement des arriérés intérieurs envers le secteur privé, aura conduit à un dépassement du plafond de financement intérieur net. Les autorités sont convaincues que la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs engagée permettra de relancer l'activité du secteur privé. Elles continuent d'observer le critère de réalisation relatif à la non accumulation d'arriérés extérieurs.

S'agissant des **emprunts extérieurs**, un crédit a été contracté au début de l'année pour moderniser le système de diffusion télévisuelle qui ne respectait pas les critères de concessionnalité du programme en raison des capacités administratives insuffisantes de l'État togolais. Après consultation avec les services du FMI, les autorités ont pris, depuis lors, des mesures correctrices vigoureuses en annulant les billets à ordre émis en faveur du fournisseur extérieur, par accord à l'amiable. Ayant également renoncé au projet y afférent, les autorités recherchent à présent la collaboration de partenaires techniques et financiers pour mettre en œuvre un projet de modernisation et d'expansion plus approprié et compatible avec la viabilité de la dette du pays.

La mise en œuvre des **réformes structurelles** s'est poursuivie de façon satisfaisante par l'observation de tous les repères et critères de réalisation à fin 2009. Il s'agit notamment de la réduction des exonérations fiscales et douanières, et du renforcement des contrôles fiscaux et douaniers; de la mise en place des nouvelles structures du Trésor conformes aux directives de l'UEMOA; de la restructuration/recapitalisation d'une banque, la BTCI; du lancement d'une procédure d'identification d'investisseurs stratégiques pour les banques publiques; de l'élaboration d'une stratégie de développement du secteur des phosphates, fondée sur les résultats de l'audit stratégique. Cette dernière mesure a été appliquée avec un certain retard

dû au retard initial de l'achèvement du rapport d'audit (insuffisance du nombre d'entreprises ayant répondu à l'appel d'offres initial) comme signalé lors de la deuxième revue du programme, l'année dernière.

III – POLITIQUES PRÉVUES POUR LE RESTE DE L'ANNÉE 2010 ET POUR 2011

Tout en poursuivant les efforts de relance économique, les autorités togolaises restent déterminées à affermir la gouvernance, à maintenir la stabilité macroéconomique et les objectifs du programme, à poursuivre une politique de gestion prudente de la dette en faisant appel à des financements extérieurs sous forme de dons et de prêts hautement concessionnels, et à progresser dans les réformes structurelles liées aux secteurs essentiels porteurs de croissance tels que les banques, la filière coton, les phosphates et les télécommunications. Elles sont conscientes de l'importance que revêt la relance de ces secteurs, tant pour la viabilité budgétaire que pour la croissance.

Politique budgétaire et gestion de la dette

Dans un environnement économique difficile qui reste dominé par les effets de la crise mondiale, la politique budgétaire restera orientée vers l'appui à l'activité économique, notamment à travers l'augmentation des dépenses d'investissement et de réduction de la pauvreté, la poursuite des améliorations apportées à l'exécution du programme d'investissement public et aux priorités définies dans le DSRP du Togo. Motivée par la poursuite de l'impact de la crise mondiale sur les exportations et les envois de fonds, cette politique exigera la mobilisation de ressources financières adéquates. Dans le même ordre d'idée, les autorités ont bon espoir qu'elles peuvent compter sur une assistance financière complémentaire des partenaires techniques et financiers. Les autorités ont pour leur part revu à la hausse leurs objectifs de recettes intérieures sur la base des efforts supplémentaires menés en matière de recouvrement de l'impôt et d'efficacité accrue de la mobilisation des recettes non fiscales. Tous ces efforts seront appuyés par la poursuite des réformes de la gestion des finances publiques, notamment avec la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la trésorerie et de suivi de l'exécution budgétaire, ainsi que l'achèvement de l'audit financier et administratif de la Caisse de retraite du Togo.

À moyen terme, l'orientation budgétaire sera guidée par le resserrement de l'objectif de solde budgétaire primaire intérieur qui consistera en un ajustement progressif à partir de 2011.

Les autorités togolaises restent déterminées à renforcer la gestion de la dette grâce à l'amélioration de la situation des finances publiques, le recours à des financements extérieurs concessionnels, la poursuite du programme de titrisation et d'émissions obligataires, ainsi que l'amélioration de la capacité de gestion de la dette avec l'assistance du FMI. Elles entendent aussi poursuivre l'apurement des arriérés de paiements intérieurs.

Réforme du secteur financier

Les autorités demeurent attachées à la restructuration et à la privatisation des quatre banques publiques dans le but de rétablir la confiance et la vigueur du secteur tout en améliorant la dynamique de la dette par des remboursements effectués avec le produit des privatisations. À cet effet, elles entendent lancer un appel d'offres à la fin septembre 2010. Entre temps, elles assureront, en collaboration avec la Commission bancaire régionale, une surveillance étroite de la gestion de ces établissements durant le processus de restructuration. Le gouvernement mettra aussi en place un mécanisme de gestion et de recouvrement des prêts improductifs des banques publiques avant fin décembre 2010.

Autres réformes structurelles

Les réformes des entreprises publiques se poursuivront également comme prévu, afin de rétablir leur santé financière et de promouvoir la production et les gains de productivité. Dans le *secteur des phosphates*, la mise en œuvre de la stratégie se poursuivra conformément à l'audit stratégique. Dans le *secteur de l'électricité*, le gouvernement procède à l'adoption d'une démarche de recouvrement des coûts et d'un mécanisme d'ajustement des prix. Dans celui des *télécommunications*, les autorités entendent renforcer le cadre réglementaire avec l'assistance de partenaires et selon les directives régionales, afin de veiller à la libre concurrence et à l'efficacité économique. Elles entendent aussi élaborer une stratégie à moyen terme pour accroître la contribution du secteur à la croissance. En ce qui concerne le *Port Autonome de Lomé*, les autorités entendent tirer parti de sa position géographique pour en faire une plaque tournante du commerce régionale en le dotant d'un guichet unique du commerce extérieur visant à faciliter toutes les formalités administratives à l'exportation et à l'importation.

Dans le *secteur pétrolier*, le gouvernement togolais a entrepris la restructuration du mécanisme de fixation des prix intérieurs, dans le but de limiter les risques budgétaires entreprise instituant des ajustements automatiques des prix des produits pétroliers. Dans le même ordre d'idées, une mission de conseil et d'assistance technique du Département des finances publiques du FMI séjourne actuellement à Lomé. Les autorités ont d'ores et déjà relevé les prix intérieurs des produits pétroliers ces derniers jours.

IV – STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET PROCESSUS PPTE

Comme l'ont souligné les autorités, le Togo est déterminé à remplir toutes les conditions prévues par les déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE dès la fin 2010. L'élaboration du DSRP complet dans le cadre d'un vaste processus participatif englobant tous les pans de la société, les pouvoirs publics, la société civile, les milieux d'affaires, les partenaires techniques et financiers et l'Assemblée nationale a été menée à bien il y a un an et sa mise en œuvre se poursuit.

L'évolution vers l'observation d'autres critères du point d'achèvement de l'initiative PPTE se poursuit. Au nombre des déclencheurs, le décret portant création de l'Agence des marchés publics a été pris en novembre 2009 les montants des marchés attribués sont publiés; la Cour des Comptes est opérationnelle et a régulièrement reçu les solde de trésorerie et les Lois de règlement pour 2007 et 2008; un état annuel des recettes et dépenses de la société des phosphates sera publié, conformément aux critères de l'ITIE.

Les autorités togolaises sont tout à fait conscientes que la réalisation de taux de croissance plus élevés à moyen terme est tributaire du passage du point d'achèvement de l'initiative PPTE, afin de rendre viable à terme, l'endettement du Togo et de rendre crédible la capacité du pays à combler son déficit en infrastructures, à stimuler la productivité en tirant parti de la modération des salaires et d'une main d'œuvre bien formée, et de créer un environnement propice aux affaires. Les autorités reconnaissent les lacunes existantes dans ces domaines et souscrivent aux recommandations des services du FMI. En fait leur démarche, inscrite dans la SRP, repose sur trois piliers : i) la modernisation des infrastructures; ii) l'amélioration de la qualité de l'éducation rendue plus accessible; iii) la résolution des facteurs qui font échec à un environnement des affaires sain, notamment le code des investissements, la fiscalité des entreprises, les conditions d'immatriculation au registre du commerce, le respect des droits de propriété et le système judiciaire.

V – CONCLUSION

Le Togo reste aux prises avec un manque de capacité et d'infrastructure. Mais les autorités restent déterminées à ne ménager aucun effort pour remplir les conditions du passage du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Il s'agit notamment du maintien de bons antécédents de mise en œuvre du programme appuyé par la FEC, de la mise en place de la stratégie intégrale de réduction de la pauvreté et du respect des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée. Elles s'engagent à le faire tout en veillant à promouvoir la stabilité politique et sociale. Tous les efforts économiques réalisés et les engagements pris à cet égard exigeront un appui constant de la communauté internationale, si l'on tient compte en particulier de l'environnement difficile dans lequel ces efforts doivent être menés. De nouvelles ressources sont indispensables au financement de l'investissement et à la mise en œuvre des réformes nécessaires pour atteindre les objectifs énoncés dans le programme appuyé par les ressources de la FEC et dans le DSRP du Togo.

Compte tenu du maintien de bons antécédents de mise en œuvre et de la réaffirmation de la détermination des autorités à poursuivre la mise en œuvre de politiques saines et des réformes, nous invitons le Conseil d'administration à entériner les décisions qui lui sont proposées.